30e ANNÉE — T. XLV

N° 1014 — 11 avril 1948



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux - Paris Compte n° 1668

Le numéro : 15 francs
Abonnements { Un an : 350 francs
Six mois : 185 francs

ACTES DE S. S. PIE XII

Discours aux curés et aux prédicateurs de Carême de Rome (10. 3. 48) (1)

Le mercredi 10 mars 1948, a eu lieu au Vatican l'audience traditionnelle des curés et des prédicateurs de Carême. S. S. Pie XII, dans son discours, a souligné qu'en Italie et ailleurs, l'attache excessive de la jeunesse à la technique, à la culture physique, au cinéma, l'insuffisance d'une nourriture spirituelle adaptée à l'état actuel des jeunes, font que l'ignorance religieuse est « comme une plaie dans le flanc de l'Eglise ». Il y a urgence à développer l'instruction religieuse de la jeunesse, à affermir chez les catholiques les habitudes de vie chrétienne par la fidélité à la prière quotidienne, par l'assistance à la messe dominicale, par la fréquentation des sacrements. Après ces conseils d'ordre général, le Saint-Père a donné à ses auditeurs des directives spéciales en vue des prochaines élections législatives en Italie.

Nous éprouvons une joie bien profonde, chers fils, curés et prédicateurs de Carême, en vous saluant ce matin, rassemblés autour de Nous. Quelle est, en effet, de par la volonté de Dieu, la condition de l'évêque de Rome ? Ses responsabilités en qualité de Pasteur et Père commun de 350 millions de fidèles, maintenant que l'Eglise est, non pas seulement idéalement, mais encore géographiquement universelle, le conduisent par la pensée, chaque jour, dans d'autres pays et auprès d'autres peuples, de sorte qu'il a souvent comme l'impression de revenir de lointaines régions à sa ville épiscopale. Cette impression est d'autant plus vive en Nous que Nous trouvons au milieu du cher clergé de notre Rome.

(1) Traduit du texte italien (*L'Osservatore Romano* du 11. 3. 48) par J. THOMAS-D'HOSTE.

Les mérites du clergé de Rome.

Soyez-en bien assurés : tout en dirigeant tour à tour Notre vigilante attention vers les lieux de la terre les plus divers et les plus éloignés, Nous ne vous perdons pas de vue ; Nous connaissons vos travaux, votre charité, votre foi, votre ministère, votre patience, vos œuvres (cf. *Apoc.* II, 19). Soucieux d'en recueillir le moindre écho, nous savons votre infatigable dévouement, votre esprit d'abnégation et les bénédictions visibles qu'il attire sur votre apostolat. Soyez-en tous remerciés. Tous certainement ; mais Nous pensons d'une façon spéciale à vous, curés et vice-curés de la banlieue qui, parmi les difficultés les plus ardues, et fréquemment aussi exposés à de graves dangers, travaillez si fructueusement à implanter et à développer la vie religieuse, au milieu des pauvres gens de vos paroisses, bourgades pauvres, privés souvent non seulement de toute commodité, mais encore des choses les plus nécessaires. Vous occupez un poste de confiance, et Nous suivons avec un paternel intérêt les progrès que vous réalisez, prêt à vous aider de toutes Nos forces.

Animés d'un zèle non moins docile qu'ardent, vous attendez de Nous, non seulement les encouragements et la bénédiction du Père, mais aussi une parole, si brève soit-elle, d'exhortation du Pasteur. C'est pourquoi, Nous proposons à vos efforts un double but : *imprimer dans les esprits les vérités de la foi, graver dans les cœurs les saintes habitudes d'une vie vraiment chrétienne.*

L'enseignement des vérités de la foi.

Ne trouvez pas fastidieux si, encore une fois, Nous vous recommandons l'enseignement

de la doctrine chrétienne. N'est-il pas tristement significatif que dans tous les écrits, les opuscules, les rapports sur les conditions présentes de la vie religieuse en Italie, on se plaigne amèrement, par-dessus tout, de l'ignorance des vérités de la foi ?

Loin de Nous la pensée de vous en faire un reproche ! L'Italie n'est pas seule en cause et pareilles doléances parviennent de beaucoup d'autres pays, même de ceux qui pouvaient, jadis, se glorifier légitimement de leur organisation sur le terrain de l'enseignement religieux. Mais d'autres objets attirent actuellement l'intérêt de la jeune génération et, comme des microbes imperceptibles, en affaiblissent les forces spirituelles, morales, surnaturelles. Telle est, par exemple, l'estime exagérée, sinon exclusive, accordée à la technique matérielle et à la culture physique, choses en soi, assurément, fort bonnes et que Nous-même avons plus d'une fois encouragées, mais dont l'excès ne laisse plus aux jeunes gens le temps ni la volonté de s'adonner aux occupations de l'esprit. Tel est encore le cinéma qui fait passer tout sur l'écran ; tout, sauf ce qui aiderait à mieux connaître la religion. Aussi, apprécions-Nous et louons-Nous d'autant plus les courageux efforts pour la production de films religieux qui aient en même temps une réelle valeur artistique.

Quant à l'Italie, Nous avons récemment, dans Notre discours aux hommes d'Action catholique, parlé de cette ignorance comme d'une plaie ouverte dans le flanc de l'Eglise (1). Nous sommes revenu sur ce sujet dans l'audience aux jeunes gens catholiques de notre diocèse (2). On frémit à la pensée qu'une partie notable de la jeunesse romaine, de 15 à 20 ans, s'éloigne de l'Eglise par suite de purs préjugés et malentendus, nés principalement de l'insuffisance d'un aliment spirituel adapté à leur état, à leurs besoins, et, dans de certaines limites, à leur goût. Comme cela concerne strictement votre charge, chers fils, Nous avons jugé opportun de parler à nouveau d'une si grave question.

Bien organiser l'enseignement du catéchisme.

Avant tout, appliquez-vous à bien organiser l'œuvre du catéchisme. Cherchez des collaborateurs bons et instruits ; veillez, même par leur intermédiaire, à être informés de la condition de la jeunesse et de l'enfance dans votre paroisse, de sorte que pas une seule rue, pas une maison, pas une seule famille, n'échappe à votre attention et à vos soins. Enseignez vous-mêmes personnellement le catéchisme, au moins pour les cours supérieurs, et faites que votre parole soit solide, claire, intéressante, vivante, chaude, adaptée aux intelligences et aux besoins spirituels de vos auditeurs. Elle ne sera telle que si vous connaissez à fond les conditions de leur vie personnelle, familiale et professionnelle, leurs difficultés, leurs luttes, leurs impressions, leurs aspirations, afin de répondre à leur attente, de les guider, de gagner leur pleine confiance.

(1) Voir dans *D. C.*, t. XLIV, col. 1345-1353 la traduction du texte intégral de ce discours.
(2) Voir dans *D. C.*, t. XLV, col. 1-5, la traduction de ce discours.

Le rôle du cinéma.

Les jeunes gens sont à présent habitués à voir dans le film tout en images. Le cinéma — et vous-mêmes vous en plaignez — attire et captive leur intérêt. Pourquoi la jeunesse, et en général le public, se passionnent-ils tant pour le cinéma ? Serait-ce seulement par une inclination malsaine ? Non. Les spectateurs sont fascinés et captivés par l'écran, sur lequel ils voient projetée, comme on dit, « une tranche de vie ». C'est à peine s'ils remarquent et distinguent, dilués dans le cours monotone de la journée, les détails de leur vie quotidienne ; mais ils éprouvent un plaisir, une joie âpre à les reconnaître, à prendre pour ainsi dire conscience du drame de leur vie. Mais, en même temps, ils restent saisis par les doctrines d'erreur et de mensonge, par le tableau des passions criminelles et des crimes monstrueux, présentés avec vivacité à leur imagination et à leur sensibilité. Et cependant, la doctrine de vérité n'est pas moins attrayante, ni l'héroïsme de la vertu moins stimulant, à la condition de n'être pas exposés avec la froideur d'un théorème ou avec la sécheresse d'un article du Code.

Si le cinéma s'adresse principalement à l'imagination, la doctrine de la foi en est un efficace contrepoids. Elle exige du jeune homme de la pénétration et de l'application mentale ; il doit apprendre à juger et à discerner le vrai du faux, le bien du mal, ce qui est permis de ce qui est défendu. Ne fuyez, n'évitez aucune difficulté ; vos jeunes gens doivent avoir la certitude que vous pouvez tout leur dire et qu'ils peuvent tout vous demander et tout vous confier.

Les habitudes de vie chrétienne.

L'autre point que Nous entendons proposer à votre méditation *regarde les habitudes de vie chrétienne* qui doivent plonger de profondes racines dans les cœurs des fidèles. Maintenez-les ou reconstituez-les dans les anciennes paroisses ; implantez-les dans les nouveaux faubourgs de la ville de Rome.

Partout, même dans les campagnes, mais combien plus gravement dans les grandes villes, dans les immenses métropoles, les traditions religieuses, les antiques coutumes chrétiens courent un danger. « Elles ne sont plus de notre temps », entend-on dire d'un ton méprisant. Comme si elles n'étaient pas, aujourd'hui plus que jamais, nécessaires, tel un salutaire antidote contre les séductions et la contagion de la corruption et de l'esprit mondain, dans l'épouvantable promiscuité des vastes capitales modernes !

En premier lieu, ayez le souci de l'atmosphère religieuse du foyer domestique. Eloignez donc les images scandaleuses ! Que le Crucifix règne dans chaque famille.

Ensuite, la pratique de la prière quotidienne, condition préalable essentielle de la victoire contre le vice, condition également indispensable d'une vie honnête, d'un affermissement progressif de l'homme intérieur (cf. *Eph.* III, 16) ; l'assistance pieuse, les dimanches et fêtes, aux offices divins, auxquels vous chercherez à donner ce caractère

de dignité, de piété, Nous dirions aussi d'attraction, qui les rendra aimables même pour ceux qui trop souvent n'y voient qu'une ennuyeuse formalité ; la fréquence des sacrements.

Enfin, lutte sans trêve contre ces réunions (ou rendez-vous) et ces spectacles qui offensent la pudeur et la délicatesse des âmes chrétiennes, et qui auraient fait rougir les vieux païens eux-mêmes. Inspirez à vos fidèles l'horreur et le dégoût de si abominables représentations.

Les graves devoirs et les espérances de l'heure présente.

Vous connaissez bien, chers fils, les devoirs qui vous pressent et vous étreignent en cette heure si grave, et Nous-même Nous les avons exposés en tant d'occasions que Nous estimerions superflu de revenir encore une fois sur ce thème. Cependant, afin de ne pas paraître Nous enfermer dans le silence en un moment de si grandes conséquences, Nous répéterons avec les apôtres : « *Non possumus non loqui.* Nous ne pouvons pas ne pas parler » (cf. *Act.* IV, 20), et Nous rappellerons ici brièvement quelques principes fondamentaux.

C'est votre droit et votre devoir d'attirer l'attention des fidèles sur l'extraordinaire importance des prochaines élections et sur la responsabilité morale qui en découle pour tous ceux qui ont le droit de vote. Sans doute l'Eglise entend rester en dehors et au-dessus des partis politiques ; mais comment pourrait-elle rester indifférente à la composition d'un Parlement auquel la Constitution donne le pouvoir de légiférer en des matières qui regardent si directement les intérêts religieux les plus élevés et les conditions de vie de l'Eglise elle-même en Italie ?

Il y a encore d'autres questions ardues, surtout les problèmes et les luttes économiques, qui touchent de près le bien-être du peuple. Comme il s'agit de questions d'ordre temporel, (bien qu'elles concernent aussi l'ordre moral), les hommes d'Eglise laissent à d'autres, dans les conjonctures présentes, le soin de les examiner et de les résoudre techniquement pour l'utilité commune de la nation. De tout cela, il s'ensuit que :

1° Dans les circonstances présentes, c'est une stricte obligation pour tous ceux qui en ont le droit, hommes et femmes, de prendre part aux élections. Quiconque s'en abstient, spécialement par indolence ou par lâcheté, commet en soi un péché grave, une faute mortelle.

2° Chacun doit voter suivant le dictamen de sa propre conscience. Or, il est évident que la voix de la conscience impose à tout catholique sincère de donner sa voix aux candidats ou aux listes de candidats qui offrent des garanties vraiment suffisantes pour la protection des droits de Dieu et des âmes, pour le véritable bien des particuliers, des familles et de la société, selon la loi de Dieu et la doctrine morale chrétienne.

Par ailleurs, chers fils, lorsqu'en chaire vous remplissez la haute et sainte fonction de prêcher la parole de Dieu, gardez-vous de descendre dans de mesquines questions de partis politiques, dans d'âpres contestations de parti, qui irritent les esprits, attisent les discordes, refroidissent la charité et nuisent à votre dignité elle-même, ainsi qu'à l'efficacité de votre ministère sacré. Donnez à ceux qui, les dimanches, fréquentent les offices divins, les instructions qu'ils recherchent et attendent de vous : comment conserver le trésor de la foi catholique et le défendre contre les erreurs de notre temps et les attaques des ennemis ; comment s'unir plus étroitement à Dieu ; comment connaître plus profondément et aimer plus ardemment Jésus-Christ ; comment, au milieu de l'agitation de la vie moderne, former en soi l'homme religieux ; comment agir selon les commandements du Rédempteur ; comment rester toujours fidèles à l'Eglise et à son Chef visible.

Pessimisme hors de saison.

Courage, donc, et confiance ! Le pessimisme serait hors de saison. Ne voyez-vous pas comment la force d'attraction des biens terrestres et matériels ne peut empêcher que le peuple se sente porté, comme par instinct, vers les réalités spirituelles et religieuses ? Mais le signe le plus encourageant des temps est la manifestation toujours croissante, au point d'atteindre parfois des spectacles d'une merveilleuse grandeur, de la confiance et de l'amour filial qui conduit les âmes à la très pure et immaculée Vierge Marie. Dans la nuit obscure, qui pèse sur le monde, la tempête en furie chasse violemment les nuages qui encombrent le ciel noir, mais laissent entrevoir à l'horizon le rose pâle de l'aurore, prélude de jours sereins dans la marche triomphale du Soleil de vérité, de justice et d'amour, Jésus-Christ, notre Sauveur et Seigneur.

En confiant à la protection de la miséricordieuse et très puissante Mère de Dieu votre ministère paroissial, Nous vous donnons de tout cœur, à vous et à vos fidèles, Nos chers diocésains, la Bénédiction apostolique.

QUESTIONS ACTUELLES

Les élections législatives italiennes et les devoirs des catholiques

A la veille des élections législatives qui doivent avoir lieu le 18 *avril* 1948, *et qui revêtent, en raison de la situation présente de l'Europe et des visées marxistes et soviétiques, une importance particulière pour la paix, tant dans la péninsule que dans le monde, l'épiscopat italien s'est montré, dans les lettres pastorales, particulièrement attentif. Par malveillance envers l'Eglise, pour des buts de propagande électorale, pour amener des recrues au communisme, la presse anticléricale d'extrême gauche a crié au scandale, à l'intrusion de l'Eglise dans le domaine politique, à la violation, par les ministres du culte, de l'article* 71 *de la loi électorale*, etc. *On a surtout attaqué, déformé, discuté certaines dispositions contenues dans une lettre du* 22 *février* 1948 *du cardinal Schuster, archevêque de Milan, aux prêtres de son archidiocèse. Ces instructions ou ces directives ne peuvent être considérées comme particulières au cardinal de Milan, ni comme une nouveauté. Elles ont déjà été données par l'épiscopat de la Vénétie et publiées, en* 1946, *dans le Bulletin ecclésiastique de cette province. Comme il l'avait dit en plusieurs circonstances antérieures, le cardinal les fait siennes et juge opportun de les rappeler, à la veille des élections, à ses diocésains, comme l'ont fait d'autres prélats d'Italie, en particulier le cardinal Piazza, patriarche de Venise, le cardinal Nasalli-Rocca, le cardinal Tisserant, le cardinal Ruffini, dans des lettres adressées à leurs diocésains.*

Voici la traduction de la lettre du cardinal Schuster à ses prêtres pour les mettre en garde contre la diffusion parmi les fidèles de doctrines et de maximes contraires à l'enseignement de l'Eglise et condamnées par les Papes Pie XI et Pie XII.

Instructions de S. Em. le cardinal Schuster (1) contre la diffusion des fausses doctrines (22. 2. 48)

A nos Vénérables Prêtres
de l'Archidiocèse ambrosien.

Le Congrès sacerdotal de vendredi dernier a tenu lieu, pour cette fois, du Synode mineur annuel, afin d'épargner plus tard, en automne, aux vicaires forains les inconvénients et les dépenses d'un nouveau voyage jusqu'à Milan.

Cette anticipation se résout cependant par un gain, car, au lieu des supérieurs seuls, nous avons revu encore une fois autour de nous une large représentation de tous les membres de notre vénérable clergé ayant charge d'âmes. Ce fut donc un véritable Synode plénier.

***

Voici quelques-uns des principaux sujets traités de vive voix, tels que nous désirons maintenant les rappeler à votre zèle.

Contre la diffusion parmi les fidèles de doctrines et de maximes contraires à l'enseignement de l'Eglise, et condamnées récemment encore, aussi bien par Pie XI que par Pie XII, nous faisons nôtres les dispositions de l'épiscopat trivénitien, résumées comme suit par l'éminentissime cardinal Piazza, patriarche de Venise, dans sa récente lettre pastorale de Carême (1) :

« On ne peut absoudre ceux qui adhèrent au communisme ou à d'autres mouvements contraires à la foi catholique :

1° lorsqu'ils adhèrent formellement aux erreurs contenues dans leurs doctrines ;

2° ou lorsqu'ils y prêtent une coopération même seulement matérielle, spécialement au moyen du vote, et que, avertis, ils refusent d'y renoncer.

On doit, en outre, s'abstenir de la bénédiction liturgique des maisons des chefs promoteurs et des propagandistes desdits mouvements. »

Il faut prévenir que les peines ecclésiastiques sont « médicinales », et que l'Eglise ne désire rien tant que la guérison de ses fils malades.

Si elle leur refuse pour quelque temps les divins sacrements, elle le fait comme le médecin qui interdit au malade la nourriture des gens sains, parce qu'elle leur serait nuisible.

De plus, l'Eglise est amenée à procéder contre les égarés obstinés au moyen de ses peines canoniques, afin surtout que les fidèles ne soient pas induits en erreur contre la foi et la morale, en mêlant ensemble la lumière et les ténèbres, le sacré et le profane, la vérité et la fausseté, le bien et le mal. Le salut de la communauté chrétienne exige une telle discrimination publique.

***

L'Eglise admet n'importe quelle forme de gouvernement légitime, pourvu qu'elle soit dirigée vers le bien commun et organisée juridiquement, en harmonie avec les lois divines et avec les droits sociaux, spécialement de l'individu et de la famille.

a) C'est un grave devoir de conscience pour tout chrétien de faire usage du vote tant politique qu'administratif, lequel doit être toutefois libre et émis suivant une conscience droite.

b) Il est gravement défendu à tout fidèle d'accorder son propre vote à des candidats ou à une

(1) Traduit du texte italien par J. THOMAS-D'HOSTE.

(1) *Bolletino Eccles. venet.*, 1948, p. 10.

liste de candidats manifestement opposés à l'Eglise ou à l'application des principes religieux et moraux chrétiens dans la vie publique.

c) Le vote peut et doit être donné seulement aux candidats ou à une liste de candidats qui offrent les plus grandes garanties d'exercer leur mandat dans l'esprit et selon les directives de la morale catholique.

d) C'est un grave devoir pour les pasteurs d'âmes d'instruire et d'éclairer leur troupeau sur les principes suprêmes qui doivent former en chaque fidèle sa propre *conscience sociale chrétienne*. Ce magistère ne peut donc être accusé de politique, il est simplement l'*école de catéchisme social catholique*.

e) Cela admis, tout le travail nécessaire *d'organisation et de discipline électorales* se sépare nettement de notre tâche sacerdotale, et doit faire l'objet des soins les plus diligents de ceux qu'en a chargés le parti compétent.

***

Toute cette ivraie dans le champ mystique de l'Eglise n'aurait pas poussé si abondamment sur le sol de l'Italie s'il n'était pas arrivé ce que prévoyait déjà l'Evangile : *Cum dormitarent homines* (1).

Le ritualisme et le fonctionnarisme ont absorbé chez beaucoup une activité prépondérante, au préjudice du magistère catéchistique. Ainsi s'explique dans le laïcat cette forme hybride de christianisme qui, souvent, concilie ensemble Dieu et le monde, la croix et la faucille unie au marteau. Conséquences de l'ignorance religieuse.

Il est nécessaire que les paroisses, avant d'être des églises, redeviennent surtout des *écoles* bien ordonnées de religion. Sans quoi, viendra peut-être un jour où les temples seront transformés en cinémas et en musées, ainsi qu'il est arrivé en Russie.

***

Les organisations paroissiales, suivant la traditionnelle discipline diocésaine, représentent essentiellement la forme et la façon dont est organisé dans chaque paroisse le magistère paroissial. Elles sont donc *nécessaires et irremplaçables*.

Le curé qui, pour des raisons de santé, d'âge ou de tempérament, ne se sentirait plus apte pour ces organisations, devrait, en conscience, se retirer spontanément de son poste, afin de ne pas causer la ruine des âmes.

***

Nous avons voulu, ô vénérables frères, résumer dans cette lettre synodale les sujets développés par nous avant-hier en la respectable assemblée de Saint-Antoine, afin que, de retour dans vos paroisses, vous ayez une directive écrite pour ces journées décisives de la vie nationale italienne.

Vous pourrez avoir quotidiennement d'autres lignes de conduite mises plus à jour grâce à notre quotidien catholique, le journal *L'Italia*, que nous vous recommandons à nouveau. C'est un excellent instrument d'apostolat, et sûrement qu'en de nombreux pays la campagne rouge n'aurait pas tant progressé si curés et associations s'étaient employés à diffuser plus largement *L'Italia*.

Si les ouvriers et leurs femmes boivent exclusivement le vin versé par les journaux de gauche, comment est-il possible qu'ils ne perdent pas la foi dans le Christ et en son Eglise, points de mire chaque jour de leurs calomnies les plus absurdes ? Vous rappelez-vous, lorsqu'un journal de Grenoble nous accusa, nous, pauvre archevêque de Milan, d'avoir versé de l'argent à la France pour la décider à faire la guerre à l'Italie, comme le Pape avait payé l'Angleterre, combien ne le crurent-ils pas ?

Elle n'est par conséquent que trop nécessaire l' « autre cloche ». Faites-lui donc sonner le tocsin dans vos paroisses, ce sera de l'argent mieux dépensé qu'en toutes ces statuettes de plâtre, ces drapeaux, etc.

Que Dieu vous bénisse tous.

Milan, en la fête de la Chaire de Saint-Pierre à Antioche, XXII février MCMXLVIII (1).

† ILDEFONSO, *cardinal-archevêque*.

EXTRAITS DE PRESSE

Nous croyons utile de donner, à la suite de ce document, quelques extraits de presse qui en montreront le bien-fondé, ainsi que le retentissement qu'il a eu en Italie.

Les fausses doctrines.

*Sous ce titre, l'*Osservatore Romano *du* 25. 2. 48 *a publié un article qui revendique nettement le droit de l'Eglise d'intervenir pour mettre en garde ses fidèles contre une* fausse doctrine, *même quand cette doctrine, théologiquement, moralement fausse, appartient à un programme politique. Après avoir reproduit la première partie (voir ci-dessus) de la notification du cardinal Schuster à ses prêtres, l'*Osservatore Romano *continue :*

« ... Les journaux de combat font feu de toutes leurs batteries. L'instruction du tir est unique : le rappel à l'article 71 de la loi électorale sur les abus électoraux des ministres du culte dans l'exercice de leurs fonctions ; avec les précisions suivantes du « camarade » Longo : il s'agit d'une « immixtion inouïe d'un haut ministre du culte dans la basse cuisine électorale ».

Mais le but, une fois encore, n'est pas atteint. La conscience, le bon sens d'un peuple croyant peuvent en juger. S'il suffisait à une « fausse doctrine — théologiquement, religieusement, moralement fausse — d'appartenir à un programme politique et d'être soutenue par un parti politique pour que l'Eglise ne puisse, de ce fait seul, intervenir, il faudrait conclure que l'Eglise aurait dû et devrait se taire, manquer à sa propre mission, trahir ses fidèles en face de n'importe quelle hérésie et erreur théologique et morale du passé et du présent, qui aurait arboré ou arborerait un drapeau politique et de parti.

Par exemple, il existe en Italie un « Mouvement italien pour la laïcité de l'Etat », avec siège via San Paolo, 2, Milan. « Partisans du divorce — dit une certaine feuille de propagande — pour que le divorce soit introduit dans les lois de l'Etat, adhérez au Mouvement italien pour la laïcité de

(1) « *Cum autem dormirent homines.* Pendant que ces hommes dormaient. » (*Matth.* XIII, 25.) Allusion à la parabole sur l'ivraie. (*N. D. L. R.*)

(1) Dès avant la guerre, des décisions semblables avaient été prises par l'épiscopat néerlandais à l'égard du communisme (1923), et du national-socialisme (1936), et d'autres mouvements antireligieux, décisions mitigées ensuite en ce qui concerne le socialisme, en raison de l'évolution ultérieure de ce mouvement devenu simplement parti du travail. Voir *D. C.*, t. XLIII, col. 388, note 1. (*N. D. L. R.*)

l'Etat. Mettre à la base de l'instruction et de l'éducation d'un peuple le catéchisme, c'est offenser honteusement la science, la raison, la civilisation. Adhérez tous au Mouvement italien pour la laïcité de l'Etat. »

Comme s'il s'agissait d'un programme politique, d'un mouvement politique, l'Eglise ne peut donc dénoncer comme fausse doctrine et interdire aux fidèles la doctrine du divorce et celle qui définit comme un opprobre de la science, de la raison et de la civilisation le catéchisme enseigné cependant par Alexandre Volta, Diderot, Napoléon, Manzoni et Pasteur.

On conviendra que ce serait absurde. Tant il est vrai que lorsque l'Eglise édicta des dispositions encore plus sévères sur la « fausse doctrine » de *l'Action Française* et sur ses partisans, il n'y eut personne à gauche qui n'approuvât et ne fît siennes les attaques d'aujourd'hui qui venaient alors de la droite.

— Mais l'article 71...

Si encore nous voulions nous en tenir pharisaïquement à la lettre de la loi, *aut, aut :* ou bien l'on croit au divin mandat de l'Eglise, à la divine essence de son magistère, et alors c'est la parole de Pierre : « Il faut croire à Dieu plutôt qu'aux hommes. » Nous défions quiconque de le nier. Ou bien l'on n'y croit pas, et alors le principe religieux et la sanction religieuse ont la valeur d'un principe humain et d'une sanction humaine. L'idée — non plus la foi — catholique vaut comme l'idée libérale, socialiste, communiste et, démocratiquement, participe à la même liberté et aux mêmes droits. De même qu'à la conscience d'un libéral, d'un socialiste, d'un communiste, on peut dire et l'on dit : ou tu es avec nous, ou si tu combats notre idée, si tu luttes avec ses adversaires, tu ne comptes plus parmi les nôtres, tu ne participes plus à notre vie, de même on ne peut parler autrement à la conscience d'un croyant, d'un catholique, sous peine de renoncer au droit de penser, de raisonner, à la cohérence et à la dignité.

Et l'on conviendra que c'est logique. »

La lettre pastorale du cardinal Schuster.

Sous ce titre, le Giornale d'Italia (1), *après avoir indiqué l'objet de la lettre de l'archevêque de Milan, en souligne la parfaite légitimité.*

« ... Le député communiste Longo (2), dans une déclaration donnée à la presse, a affirmé que la lettre du cardinal tombe sous le coup de l'article 71 de la loi électorale qui punit le ministre du culte se servant de son autorité pour entraver le suffrage des électeurs.

Aussitôt que nous avons eu connaissance de la lettre du cardinal de Milan, nous nous sommes hâtés d'interroger une personne compétente aussi bien dans les règles disciplinaires de l'Eglise que dans les directives qui ont cours actuellement dans le domaine de « l'Action catholique ».

Voici ce qu'on nous a répondu textuellement :

« Le cardinal Schuster, dans sa lettre apostolique, n'a fait qu'appliquer à son diocèse les critères qui rentrent dans l'exercice de sa juridiction épiscopale ; aussi bien pour le clergé que pour les simples fidèles. Ce n'est pas la première fois — comme on le voit ces jours-ci — qu'un évêque prend des déterminations de ce genre, et si l'on fait tant de bruit actuellement autour de ses déclarations, ce n'est pas tant pour la chose en soi, mais pour l'argument dont il s'agit et qui est de l'actualité la plus vivante et la plus brûlante.

Toutefois, quiconque connaît un peu les choses de l'Eglise ne peut être étonné de voir que des doctrines ou des faits qui affirment ou qui supposent la négation théorique et pratique des principes chrétiens sont déclarés inconciliables avec la participation aux sacrements et à ces manifestations de la vie chrétienne qui sont d'usage commun dans un pays catholique comme l'Italie.

Quant à cette inconciliabilité, il est un témoignage qui est au-dessus de tout, et c'est celui que le Pape lui-même a prononcé dimanche dernier dans le discours adressé aux employés de tramways romains. Il leur a dit notamment :

Malgré les affirmations contraires qui, peut-être, circulent parmi vous, la doctrine du Christ, la doctrine de la vérité et de la foi est inconciliable avec les maximes matérialistes. Adhérer à ces maximes, qu'on le veuille ou non, qu'on en ait conscience ou non, c'est déserter l'Eglise, c'est cesser d'être catholique.

La lettre du cardinal Schuster a, évidemment, le plus solide appui.

M. Malvestiti, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, interrogé sur la lettre pastorale du cardinal Schuster, a déclaré :

« Dans la lutte politique italienne se heurtent deux conceptions opposées de la vie. A une victoire de la démocratie chrétienne on verrait survivre la liberté et la tolérance la plus ample ; une victoire communiste, au contraire, amènerait un ordre dans lequel il n'y aurait pas place pour les adversaires.

Nul ne peut donc reprocher à l'Eglise — qui serait la première victime dans cette seconde hypothèse — de défendre en même temps qu'elle-même la morale catholique et la civilisation chrétienne.

Surtout après l'exemple de ce qui s'est passé dans les autres pays où le communisme s'est installé et après les déclarations explicites des chefs italiens de ces doctrines qui estiment que dans la lutte politique l'emploi de la violence est légitime. »

L'Église catholique, les communistes et la liberté de vote en Italie.

De M. Pierre-E. Briquet, dans la *Tribune de Genève* (4 mars 1948), à propos de l'accusation portée contre le cardinal Schuster de violer un article de la loi électorale italienne.

«... M. Longo, vice-secrétaire du parti communiste, et qui passe pour plus extrémiste que M. Togliatti, a demandé la mise en accusation du cardinal-archevêque, pour violation de l'article 71 de la loi électorale, lequel prescrit : « Le ministre de tout culte qui, abusant de ses attributions et les exerçant, s'efforcera de lier le suffrage des électeurs pour ou contre tels candidats ou listes de candidats, sera puni de la réclusion de six mois à trois ans. » Le cardinal Schuster allait-il être mis sous les verrous ? Et le gouvernement, en majorité démo-chrétien, se chargerait-il de cet acte ?

M. Longo avait protesté contre l' « immixtion inouïe d'un ministre d'un culte dans la basse cuisine électorale du parti démo-chrétien ». En réalité, le cardinal s'était bien gardé de nommer

(1) *La Documentation française* (*Bulletin de presse italienne*, 12 mars 1948).

(2) Luigi Longo, le violent second de M. Togliatti, est vice-secrétaire du parti communiste italien.

aucun parti comme tel et n'avait mentionné le communisme que comme doctrine. Mais M. Longo trouva de l'appui jusque chez des membres du Cabinet de Gasperi. L'organe de M. Sarragat, l'*Umanità*, n'hésita pas à écrire : « Il s'agit de la plus inouïe profanation du sentiment religieux authentique, de la plus grave déformation de la fonction naturelle de l'Eglise, de la plus humiliante immixtion d'intérêts mondains dans le sacerdoce, qu'ait connues notre pays depuis le XVIe siècle. » L'organe du parti républicain prend aussi vivement à partie le cardinal Schuster. Et si la violence du langage peut surprendre, certains y verront non seulement l'expression d'un laïcisme qui ne s'est jamais démenti de la part de ces deux partis, mais peut-être aussi quelque surenchère électorale visant la classe ouvrière.

L'organe communisant : *Republica*, était allé jusqu'à prétendre que le cardinal Schuster avait été appelé au Vatican, pour y être réprimandé par le Pape. Les deux faits ont été aussitôt démentis par l'organe officiel du Saint-Siège, l'*Osservatore Romano*. Celui-ci a, en outre, indiqué que la Secrétairerie d'Etat approuvait le prélat milanais. En effet, spécifie-t-il, « comment l'Eglise aurait-elle pu, dans le passé et dans le présent, rester indifférente en face des erreurs et se taire ? Si l'on se place sur le terrain seul de la loi électorale, on pourra dire que l'idée catholique est tout aussi respectable que celle des libéraux ou des communistes, et doit jouir de la même liberté. En conscience, un libéral ou un communiste a le droit de dire : « Ou tu es avec nous ou — si tu nous combats, nous et notre idée, — tu es contre nous. » On ne saurait demander à un catholique, à un croyant, de renoncer à son idée, c'est-à-dire de renoncer à penser. »

La Sacrée Congrégation Consistoriale s'est d'ailleurs occupée du cas du cardinal Schuster, avant que s'en occupe le Comité pour la trêve entre les partis, et a donné complète satisfaction au cardinal. La Sacrée Congrégation déclare : « En considération des dangers auxquels sont exposés la religion et le bien public, dangers qui requièrent la collaboration de tous les gens honnêtes, la Sacrée Congrégation Consistoriale avertit tout ceux qui ont le droit de vote, sans distinction d'âge ou de sexe, qu'ils sont dans l'obligation de faire usage de ce droit. Les électeurs ne peuvent donner leur voix qu'aux listes de candidats dont on a la certitude qu'ils défendront le respect de la loi divine et le respect de la religion dans la vie publique et privée ».

Il sera par conséquent difficile au Comité interpartis, après la publication de ce texte, de condamner l'attitude du prélat.

Au reste, le cardinal Schuster est en bonne compagnie. Ainsi que l'a rappelé le député Malvestiti, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, Pie X avait déclaré que l'Eglise ne doit s'occuper de politique que lorsque la politique touche à l'autel. Pie XI a condamné dans plusieurs Encycliques le communisme athée aussi bien que le nazisme constricteur des consciences et totalitaire. Il ne s'agit donc pas d'une doctrine nouvelle. Pie XII, recevant dimanche dernier les conducteurs de tramways de Rome, leur a fait une déclaration tout aussi claire : « La doctrine du Christ est inconciliable avec les maximes matérialistes ; les embrasser, c'est déserter l'Eglise, cesser d'être catholique. »

Le nœud du problème nous paraît être, dans le texte de la loi électorale cité plus haut, le terme de « lier » (*vincolare*), qui doit être entendu dans un sens juridique. Le cardinal Schuster est resté sur le terrain purement religieux. On ne saurait contester à l'Eglise catholique le droit de refuser l'absolution à ceux qui militent pour la destruction de cette Eglise. Le matérialisme athée devrait rester indifférent devant les foudres toutes spirituelles d'une Eglise qu'il renie. Mais ce n'est pas le cas. C'est donc que ce matérialisme communiste cherche des soutiens parmi les croyants. Le parti communiste lui-même l'a implicitement reconnu lorsque, au cours de la campagne électorale de 1946, il affirmait dans ses affiches que le communisme ne fait que traduire dans la pratique la fraternité ordonnée par le Christ et pratiquée de façon absolue dans la communauté des biens par les premiers chrétiens. « Le communisme n'est pas incompatible avec le christianisme », répétaient ces *volantini*. Mais c'était pure propagande électorale. Peut-on prétendre que le matérialisme est du spiritualisme ?

Il faut enfin le souligner, le cardinal Schuster s'est bien gardé d'incriminer aucun parti. Il n'a parlé que de doctrine. C'est bien là son domaine, on ne saurait le contester. Aussi, M. Togliatti s'est-il gardé de suivre son second, M. Longo, sur le terrain dangereux où ce dernier s'était engagé. Il a tenté de minimiser l'incident. Il a déclaré que « le cardinal Schuster est un homme qui ne porte pas bonheur », qu'il fut « l'un des derniers à recevoir la visite de Mussolini ». L'archevêque ne reçut Mussolini, le soir du 25 avril 1945, que pour le mettre en contact personnel avec le général Cadorna, commandant en chef de la Résistance italienne, présent avec son état-major au palais archiépiscopal à l'heure de la capitulation du néo-fascisme. Cela, M. Togliatti omit de le préciser... »

Les élections italiennes et l'épiscopat.

La Croix *du* 16 *mars* 1948 *a publié sous ce titre un article très informé et bien au point de son correspondant romain. Nous le reproduisons intégralement.*

A la veille des élections législatives, l'épiscopat italien se montre, dans les lettres pastorales, particulièrement actif et précis. Nous voudrions en donner ici un aperçu. On a, par malveillance ou ignorance, discuté et déformé, ici et là, les importantes « dispositions » prises par le cardinal Schuster à cet égard. Replaçons-les sous leur vrai jour. Le cardinal-archevêque de Milan déclare d'abord faire siennes les « directives » de l'épiscopat de la Vénétie qui se résument ainsi : « On ne peut absoudre les adhérents au communisme ou à d'autres mouvements contraires à la profession catholique : 1° quand ils adhèrent formellement aux erreurs contenues dans leurs doctrines ; 2° ou quand ils prêtent coopération, même seulement matérielle, spécialement par leur bulletin de vote, et qu'ils refusent, après avertissement, de s'en détacher. On doit, en outre, omettre la bénédiction liturgique des maisons des chefs, promoteurs et propagandistes de ces mouvements. »

Et le cardinal Schuster continue : « L'Eglise admet toutes formes légitimes de gouvernement qui travaillent au bien commun et se trouvent en harmonie avec les lois divines et les droits sociaux de l'individu et de la famille.

a) C'est grave devoir de conscience, pour tout chrétien, d'exercer son droit de vote, qui doit toutefois être libre, et selon la droite conscience ;

b) Il est gravement illicite de donner sa voix à des candidats ou à une liste de candidats manifestement contraires à l'Eglise ou à l'application des principes religieux et moraux chrétiens dans la vie publique ;

c) On ne peut et doit voter que pour des candidats offrant la plus grande garantie d'exercer leur mandat dans l'esprit et selon les directives de la morale catholique ;

d) C'est pour les pasteurs d'âmes un grave

devoir d'instruire et d'éclairer les fidèles sur les principes souverains qui doivent informer en chacun la propre conscience sociale chrétienne. Ce magistère pastoral ne peut donc être accusé de politique, mais il est simplement école de catéchisme social catholique ;

e) Ceci posé, tout le travail nécessaire d'organisation et de discipline électorale reste proprement en dehors de notre tâche sacerdotale. »

Le cardinal-archevêque de Milan s'élève contre le « ritualisme » et le « fonctionnarisme » qui font trop souvent minimiser le magistère catéchistique : « Il est nécessaire, dit-il, que les paroisses, avant d'être des temples, soient surtout des écoles de religion ; sinon, un jour pourrait bien venir où les églises seraient transformées en cinémas ou en musées, comme en Russie. Pour cela, les œuvres paroissiales sont nécessaires et imprescriptibles. »

Le cardinal Nasalli-Rocca et les évêques de l'Emilie édictent à peu près les mêmes règles, en les accompagnant de commentaires détaillés. Après avoir rappelé le devoir grave et urgent de voter (« car toute carence peut mettre en mains indignes le destin religieux, civil et matériel de la nation »), la lettre pastorale de Bologne reprend à son compte les prescriptions édictées, déjà en 1945, par la Sacrée Congrégation consistoriale, et dont voici le texte exact : « Les catholiques ne peuvent donner leur voix qu'aux candidats ou listes de candidats dont on a la certitude qu'ils respecteront et défendront l'observation de la loi divine et les droits de l'Eglise dans la vie privée et publique. » Et de conclure : « Un catholique qui, délibérément et sciemment, donne sa voix à un candidat ne reconnaissant pas la loi de Dieu, la sainte Eglise, ses devoirs de citoyen chrétien, et qui, par là, fait triompher des principes si nocifs, celui-là coopère positivement à un grand mal moral et ne peut être excusé d'une faute grave. »

S. Em. le cardinal Tisserant, après avoir commenté, dans sa cinquième lettre pastorale, les articles du Décalogue et les devoirs de la vie chrétienne, adresse respectivement aux prêtres et aux fidèles de son diocèse suburbicaire de Porto et Sainte-Rufine, des recommandations dont la portée ne peut échapper à personne. Son communiqué général est ainsi conçu : « Les catholiques qui favorisent ou propagent le social-communisme marxiste : 1° s'exposent à la perversion et à la perte de la foi ; 2° coopèrent à la diffusion de fausses doctrines, à la négation des vérités religieuses, à la lutte contre Dieu et son Eglise, au triomphe de l'immoralité, au désordre et à l'anarchie des familles, du pays et de l'Etat ; 3° se trouvent en criante et ouverte contradiction avec leur propre conscience, dans les mêmes conditions qu'un Juif, un musulman ou un païen, qui, sans renoncer à sa propre confession, prétendrait être catholique ; 4° agissent de mauvaise foi, et, pire encore, s'ils font de la propagande et portent les autres à la même ligne de conduite, commettent un péché grave et ne peuvent être absous en confession, sans avoir d'abord répudié cette fausse idéologie ; 5° ne peuvent prétendre être admis aux sacrements, recevoir les bénédictions rituelles de l'Eglise, appartenir à l'Action catholique, aux Confréries, aux pieuses Unions, aux Comités de fêtes religieuses, etc. A leur mort, ils ne peuvent avoir les obsèques chrétiennes ni être enterrés au *campo santo*, sous le signe de la croix. »

En outre, dans une circulaire à ses prêtres, S. Em. le cardinal-évêque de Porto et Sainte-Rufine commente et justifie les dispositions précédentes, en se référant spécialement à l'Encyclique *Divini Redemptoris* qui dénonce la radicale nocivité du communisme athée.

Enfin, l'avertissement est d'hier, que S. S. Pie XII donnait aux prédicateurs de Carême de la Ville Eternelle, et, par leur intermédiaire, à tous les fidèles de Rome et d'Italie (1) : « C'est votre droit et votre devoir d'attirer l'attention sur l'extraordinaire importance des prochaines élections et sur la responsabilité morale qui en dérive pour tous ceux qui ont le droit de vote. Certes, l'Eglise entend rester en dehors et au-dessus des partis politiques, mais comment pourrait-elle demeurer indifférente à la composition d'un Parlement auquel la Constitution donne le pouvoir de légiférer en matières qui regardent si directement les plus hauts intérêts religieux et les conditions de la vie même de l'Eglise en Italie ?

En conséquence : 1° C'est une stricte obligation, pour ceux qui en ont le droit, hommes et femmes, de prendre part aux élections. Quiconque s'en abstient, spécialement par indolence ou lâcheté, commet un péché grave, une faute mortelle ; 2° chacun doit voter selon sa propre conscience. Or, il est évident que la voix de la conscience impose à tout catholique sincère de donner sa voix aux candidats ou listes de candidats qui offrent des garanties vraiment suffisantes pour la tutelle des droits de Dieu et des âmes, pour le véritable bien des individus, des familles, de la société, selon la loi de Dieu et la doctrine morale chrétiennee. »

***

Aux lettres pastorales des évêques de plusieurs diocèses d'Italie, qui ont rappelé les fidèles à l'obligation du vote, s'ajoute la lettre pastorale du cardinal Ernesto Ruffini, archevêque de Palerme. Après avoir relevé les idées subversives de tout ordre qui se répandent avec la dissolution des mœurs, cette lettre affirme qu'il faut aujourd'hui plus que jamais combattre pour soutenir sa foi et pour lui garantir le triomphe de l'ordre public. « Nous répétons donc solennellement ajoute la lettre, que c'est une obligation très grave pour tous de prendre part aux élections ; et qu'il n'y a pas un devoir moins grave à choisir, lorsqu'on vote, la liste des personnes qui offrent, du point de vue catholique, les garanties les meilleures et les plus sûres. »

Dans sa conclusion, la lettre pastorale interdit à ceux qui entendent être fidèles à l'Eglise, toute adhésion au communisme. Donnant ensuite une série d'instructions au clergé, le cardinal Ruffini prend des dispositions d'après lesquelles le confesseur doit refuser l'absolution aux fidèles inscrits au communisme ou au socialisme marxiste et qui, après un avertissement, entendent rester dans ces partis. Mais le confesseur pourra décider dans chaque cas particulier, lorsque l'adhésion au communisme ou au socialisme marxiste sera donnée uniquement pour des motifs économiques, les fidèles menant pour tout le reste une vie chrétienne (2).

(1) Voir *D. C.*, col. 449, le texte de ce discours.
(2) *Bulletin de presse italienne* (12. 3. 48).

ACTION CATHOLIQUE

Le Congrès des Congrégations mariales à Barcelone

Radiomessage de S. S. Pie XII (7. 12. 47) (1)

Le dimanche 7 décembre, S. S. Pie XII a adressé un radiomessage en espagnol au Congrès des Congrégations mariales, réuni à Barcelone. Voici le texte de ce message :

« Nous éprouvons une joie bien sincère chaque fois que Nous pouvons nous adresser à un Congrès où sont réunis tant de nos fils bien-aimés, venus de tous les confins du monde et professant à Notre égard une filiale affection et un attachement sans réserve. C'est pourquoi grande est aujourd'hui Notre allégresse de parler aux représentants des Congrégations mariales pour lesquelles Nous avons un profond amour, non seulement en vertu de la paternelle affection du Pasteur suprême de l'Eglise envers une de ses milices la plus estimées, mais encore parce que vous réveillez en Nous de très doux souvenirs de Notre jeunesse, alors que Nous fut accordée la grâce de Nous consacrer à la Mère de Dieu au sein de la Congrégation mariale.

Nous sommes heureux, en outre, de savoir que vous vous êtes joints en foule à l'exemplaire Congrégation de Barcelone, laquelle est non seulement un modèle de vivante spiritualité, mais aussi un remarquable exemple de ce qu'a pu et peut, avec la grâce de Dieu et l'aide de sa Mère immaculée, l'effort confiant et constant de ses zélés directeurs pour réaliser l'épanouissement d'une Congrégation mariale.

Mais il ne s'agit pas seulement de la bien méritante Congrégation de Barcelone, il s'agit aussi de toutes celles du monde, spécialement celles d'Espagne. Dans les Congrégations de cette catholique nation, qui vous a accueillis avec tant d'amour, vous avez un exemple de la grande variété, au sein de l'unité essentielle, qu'elles peuvent prendre, en s'adaptant de jour en jour avec une extrême souplesse aux besoins les plus divers de l'Eglise et aux circonstances les plus différentes du moment actuel, tout en demeurant fidèles à leurs formes fondamentales de spiritualité et d'apostolat.

Que de fois, aussi bien Notre Prédécesseur, de glorieuse mémoire, que Nous-même, n'avons-Nous pas rappelé la riche tradition et l'efficacité actuelle des Congrégations mariales, ainsi que les impérieux devoirs qui leur incombent à l'heure présente, à elles et aux autres organisations similaires, concernant la formation spirituelle de leurs membres et l'intense exercice de l'apostolat ! Combien d'autres fois aussi n'avons-Nous pas déclaré que la Congrégation mariale, du fait même qu'elle collabore fraternellement avec tous pour la cause de Dieu et le bien des âmes, peut conserver fidèlement ses formes et caractéristiques propres. Car dans ce magnifique mouvement d'apostolat séculier, si cher à Notre cœur, il faut éviter deux erreurs, qui peuvent s'insinuer même dans les âmes de bonne volonté. La première est le danger d'exclusivisme tantôt de l'élément extérieur, d'un travail superficiel et naturiste, que Nous avons appelé en une autre occasion : « l'hérésie de l'action », tantôt de l'élément intérieur, avec une excessive et timide limitation à la piété, peu en harmonie avec les paroles du Seigneur : « *Je suis venu apporter le feu sur la terre, et quel est mon désir, sinon de l'y voir prendre ?* » (*Luc.*, XII, 49.)

En second lieu, il faut prévenir l'erreur de quelques-uns qui, poussés par un zèle louable, cherchent à uniformiser les activités au profit des âmes et à les soumettre toutes à une forme commune, par myopie de conception, tout à fait étrangère aux traditions et au suave esprit de l'Eglise, héritière de la doctrine de saint Paul : « *Les uns possèdent un don, les autres, un autre ; mais tous le même Esprit.* » (*I Cor.*, XII, 4), et de même que dans les armées terrestres diverses armes et divers corps assurent, par leur diversité même, l'harmonieuse coopération commune qui mène à la victoire, de même, à côté d'autres formes de zèle, si importantes et si essentielles qu'elles soient, l'Eglise désire et entretient l'existence d'organisations d'apostolat séculier, comme les Congrégations mariales, et elle veut qu'elles prospèrent et se développent selon leurs organisations et leurs méthodes, fournissant ainsi une belle preuve que dans l'armée du Christ existe la féconde multiplicité d'apostolat catholique, manifesté en diverses œuvres et institutions qui, toutes, travaillent intensément sous la conduite et la protection du Chef suprême de l'Eglise.

Nous sommes, par ailleurs, émus, à la pensée qu'en ce moment, dans votre belle cité espagnole, se trouvent rassemblés des congressistes du monde entier, qui, portés par leur fervent et filial amour envers leur Mère et Reine, se sont groupés étroitement en un faisceau de charité et de confiance, et prient Dieu, suprême glorificateur, de daigner ajouter un nouveau fleuron aux privilèges de Notre-Dame. Cela nous rappelle le spectacle impressionnant d'il y a presque un siècle, lorsque les Congrégations mariales, s'unissant, elles aussi, aux suppliques de toute la chrétienté, se tournèrent

(1) Traduit de l'espagnol (*Ecclesia*, 13. 12. 47) par J. THOMAS-D'HOSTE.

vers Notre Prédécesseur et, dans un Congrès marial, semblable à celui-ci, lui adressèrent une humble demande relative à la proclamation du dogme de l'Immaculée ; et après leur instante supplique parurent se taire dans une attitude d'expectative, comme pour dire en leur cœur : « *Et nunc, magister, doce nos.* Et maintenant, Maître, enseignez-nous. »

Avec une paternelle bienveillance, Nous vous souhaitons de nouveaux progrès dans la vie spirituelle et dans les œuvres de zèle, éléments essentiels de vos Congrégations, afin que cette pacifique armée de Marie soit prête pour la défense désintéressée et héroïque de l'Eglise de Jésus-Christ. Nous demandons à votre Mère immaculée, qui règne glorieuse en corps et en âme dans le ciel, que par son intercession la grâce surabondante d'en haut descende sur les dignes autorités ecclésiastiques et civiles qui, bien qu'investies des plus éminentes charges, ont tenu à rehausser ce Congrès par leur présence ou leur adhésion ; sur vous, chers congressistes, qui réunissez par le doux lien de l'amour envers Marie toutes les conditions humaines, les classes sociales les plus diverses comme les nations les plus éloignées ; sur ceux que vous aimez et sur les âmes qui bénéficient de votre zèle. En gage de Notre spéciale affection, Nous vous donnons de tout cœur Notre Bénédiction apostolique.

Travaux du Congrès

La revue néerlandaise Katholiek Archief *du 22. 2. 1948 fait suivre son texte du message de S. S. Pie XII d'un compte rendu du Congrès de Barcelone, dont voici la traduction :*

L'initiative de S. S. Pie XII.

Tout d'abord, les organisateurs avaient l'intention de réunir un Congrès hispano-américain, comme en 1904 lors de la célébration solennelle du cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Cette fois-ci, on voulait faire du Congrès une pétition universelle pour obtenir la définition du dogme de l'Assomption. Mais quand le Pape fut informé de ce projet, il fut d'avis que le moment opportun était venu d'inviter à ce Congrès les Congrégations mariales du monde entier. Aussi a-t-il donné personnellement des indications pour l'établissement du programme ; il a écrit plusieurs lettres et, pendant la clôture solennelle au Palacio Nacional, il a prononcé une allocution très actuelle sur l'apostolat laïc moderne.

Une armée en ordre de bataille.

Pour certains catholiques, qui ont souvent une fausse idée des Congrégations mariales, ce Congrès aura été une révélation. Au cours des discussions et des réunions, un enthousiasme ardent, une piété simple et confiante et le désir de rayonnement apostolique aboutissaient tout naturellement à cette conviction unanime que la Congrégation mariale d'aujourd'hui est chargée d'une lourde responsabilité. Surtout les réunions de sections où il s'agissait des grandes lignes d'une offensive mondiale des Congrégations étaient une magnifique manifestation d'hommes qui savent ce qu'ils veulent. Les sujets qui y furent traités se rapportaient tous directement aux statuts de la Congrégation mariale, tandis que les séances plénières étaient consacrées surtout au dogme de l'Assomption.

Les diverses sections ont présenté des communications et conduit des discussions sur : la vie intérieure du congréganiste ; *Sentire cum Ecclesia*, l'amour de l'Eglise ; l'œuvre des catéchismes comme formation et comme apostolat ; l'apostolat de l'étudiant ; le congréganiste et la question sociale ; l'organisation de la Congrégation mariale ; l'actualité de la Congrégation mariale ; les Congrégations en Espagne.

Après plusieurs jours de délibérations en commun, on a établi les conclusions. Toutes visaient à ce que les participants emportent du Congrès non seulement une connaissance et un amour plus grands de leur Congrégation, mais aussi un programme concret d'activité pour le prochain avenir.

L'influence des Espagnols était grande, évidemment. En effet, c'est en Espagne, près de Barcelone, que se trouve la grotte où sont nés les Exercices spirituels, âme de l'authentique Congrégation mariale, source de vie ascétique et de force pour le militant de l'Evangile. Il n'est donc pas étonnant que ce soit dans les grandes villes espagnoles qu'on trouve les meilleures Congrégations du monde.

Le Congrès de Barcelone est devenu sans aucun doute le début d'une concentration plus intense des forces spirituelles. Pour 1948 et 1950, on envisage de nouveaux Congrès continentaux en Amérique et en Europe. En 1954, on espère réunir un nouveau Congrès international. Bien que les contacts internationaux ne soient pas encore nombreux, la condition la plus importante de l'union existe déjà. En effet, les statuts des Congrégations mariales sont les mêmes pour le monde entier. L'observation rigoureuse de ses statuts garantira pour une bonne part la vigueur et l'efficacité de cette *acies ordinata.*

Une élite d'intellectuels catholiques.

Le fait le plus frappant de ce Congrès était la participation active des jeunes universitaires, notamment d'Italie et d'Espagne, et le grand intérêt qu'ils lui ont témoigné. La majeure partie des congressistes en provenance d'autres pays était également composée d'intellectuels. Chaque soir, pendant les offices de la neuvaine, on pouvait voir presque tous ces hommes, surtout beaucoup de jeunes, dans la magnifique basilique Maria del Mar, dont l'intérieur a été encore rendu plus secret par l'incendie qui a noirci ses murs lors de la dernière guerre civile ; ils étaient présents parmi la foule imposante qui assistait à l'émouvante veillée de prière, la veille de l'Immaculée Conception, grande fête nationale en Espagne ; tous ces étudiants ont suivi dévotement les processions ; ils étaient des plus assidus aux nombreuses réunions.

Les orateurs, dans les séances plénières comme dans les réunions de sections, étaient généralement des laïcs de ce même milieu. On comptait parmi eux José Maria Peman, président de l'Académie espagnole ; Esteban Bilbao, président des Cortes ; des recteurs et des professeurs d'Universités, tous congréganistes, donnant de brillantes conférences, prononçant des discours sur la magnificence de Marie, les mystères de la vie spirituelle, la tactique de notre apostolat moderne.

Harmonie entre apostolat et vie intérieure.

L'harmonie entre la vie spirituelle et l'apostolat était ici très frappante. Les congréganistes d'autres pays ont pu le constater à de nombreuses occasions. A Barcelone, où l'on était continuellement en contact avec une admirable Congrégation estudiantine, cette harmonie se manifestait clairement. Elle ressort notamment du fait qu'il y a douze « Académies » qui s'occupent de perfectionnement professionnel, de sanctification par l'exercice du devoir d'état et d'apostolat du milieu. Outre ces « Académies », il y a encore dix-huit sections pour la sainteté personnelle et pour diverses formes d'apostolat, de préférence l'œuvre des catéchismes, secours matériels et religieux aux pauvres, malades, détenus, etc. Quand le Pape, dans son allocution, répète si souvent que la Congrégation mariale doit rester fidèle à son caractère, ses règles et ses méthodes, il est probable qu'il songe particulièrement à cette harmonie entre la vie intérieure et l'apostolat, proclamée par les statuts.

Les Congrégations mariales pendant la guerre.

De 1940 à 1946, 7 166 Congrégations mariales nouvelles ont été agrégées à la Congrégation *prima primaria* à Rome.

L'extension a été la plus grande aux Etats-Unis avec 3 586 nouvelles sections. Ensuite, vient le Brésil avec 695 nouvelles sections ; le Canada en compte 444, les Pays-Bas 190, l'Espagne 187, la Colombie 181, la Hongrie 157, l'Irlande 153, l'Angleterre 115, etc.

Même hors de l'Amérique et de l'Europe, le mouvement des Congrégations ne cesse de s'accroître, notamment à Java, à la Jamaïque, l'Alaska, les îles Hawaï, l'Inde, la Syrie, etc., dans les Eglises de tout rite.

Dans les pays de Mission, les apôtres laïcs formés dans les Congrégations sont une aide précieuse pour les prêtres. L'Inde compte 200 000 congréganistes qui assistent les missionnaires, enseignent la religion à d'innombrables enfants, défendent la doctrine catholique et l'expliquent aux infidèles, soignent les malades et les pauvres. Les 4 000 congréganistes de Calcutta ont donné 500 vocations au clergé indigène régulier et séculier.

5 pour 100 seulement des Congrégations mariales dépendent directement des Jésuites. Il est frappant de constater que les Congrégations pour hommes et pour les diverses professions masculines se développent davantage comparativement aux autres, et que ce sont les groupements intellectuels qui viennent en tête : étudiants, professeurs, officiers, cadres de la marine.

On connaît le magnifique apostolat des étudiants des Universités espagnoles. Cette tradition se continue au Mexique ; une seule Congrégation d'étudiants y enseigne le catéchisme à 6 000 enfants dans 56 centres.

Le fait le plus consolant est que dans presque tous les pays on constate, en plus du développement quantitatif, un mouvement sérieux en vue de la restauration de l'esprit primitif de vie intérieure profonde, d'apostolat intense et de défense active de l'Eglise.

— *Renais*, par GABRIEL GOBIN. — Brochure 11 × 17 cm., 66 pages, 48 francs. Les Editions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris, XIII°.

Drame (prologue, 9 tableaux, épilogue) qui retrace la déchéance, puis le relèvement — grâce à un camarade des Equipes d'Entr'aides ouvrières — d'un jeune travailleur.

— *Caractères humains*, par MADELEINE PERNOUD. — Vol. 12 × 19 cm., collection « A la découverte de ... », 128 pages, 55 francs. Les Editions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris, XIII°.

Peut-on reconnaître les caractères humains par simple examen de la forme du corps, du visage, des mains, de l'écriture ? Les types physiques correspondent-ils à des tempéraments « types » ? L'auteur donne réponse à ces questions et à d'autres. Son livre intéressera un grand nombre de lecteurs.

— *La profession bancaire*. — Vol. 13 × 15 cm., collection « Sillages », 104 pages. Editions « Aux étudiants de France », 12, rue Duguay-Trouin, Paris, VI°.

Monographie d'orientation professionnelle sur le rôle social et les opérations de banque et sur la profession bancaire.

— Aux Edit. Lethielleux (10, rue Cassette, Paris, VI°) ont paru, dans la collection « Publicistes chrétiens », les monographies du romancier et journaliste, *Charles Buet*, par son fils, PATRICE BUET (brochure 12 × 19 cm., 32 pages, 15 francs) ; du philosophe et homme politique espagnol, *Donoso Cortès*, par JACQUES D'ARS (brochure 12 × 19 cm., 32 p., 20 francs) ; du grand humaniste et critique littéraire, *Henri Bremond*, par ALBERT AUTIN (brochure 12 × 19 cm., 100 pages avec portrait, hors-texte, 80 francs).

— Collection Nefs et Clochers. — Aux Editions du Cerf, 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris, VII°.

La collection Nefs et Clochers, après avoir publié les jolies plaquettes sur les églises de Paris et, dernièrement, celles de *Notre-Dame de Mantes*, *Notre-Dame du Raincy*, *Saint-Sulpice*, *Saint-Jacques du Haut-Pas*, nous donne six nouvelles monographies : *Le Val-de-Grâce*, par PIERRE DU COLOMBIER ; *Saint-Séverin*, par JEAN VERRIER ; *Le Panthéon*, par ROGER-ARMAND WEIGERT ; *Saint-Joseph des Carmes*, par JACQUES VANUXEM ; *Sainte-Clotilde*, par JACQUES LETHÈVE, et *Saint-Nicolas du Chardonnet*, par YVAN CHRIST, qui terminent ainsi le programme des églises de la rive gauche de Paris. On devine aisément les difficultés que représente cette réalisation. Le nom des auteurs est une garantie suffisante de la qualité et du sérieux de chacune de ces études que des illustrations abondantes, empruntées à des documents anciens ou dues au talent des meilleurs photographes : Pierre Jahan, Yvonne Chevallier, J. Fortier, N. Le Boyer, rendent singulièrement vivantes et précieuses. Il convient de souligner le travail de M. Vanuxem, qui apporte sur l'histoire de l'église des Carmes une contribution originale. C'est la première fois également qu'une étude sérieuse est consacrée à un édifice néo-gothique du XIX° siècle, Sainte-Clotilde, et, à propos de celle-ci, c'est une vue nouvelle sur l'évolution du goût et l'histoire de l'art du XIX° siècle que propose M. Lethève. Les quinze monographies, consacrées aux églises de la rive gauche, seront réunies avec une préface d'ETIENNE GILSON, de l'Académie française ; un index des noms d'artistes cités ; un lexique des termes techniques et une liste de tous les édifices religieux des V°, VI°, VII°, XIII°, XIV° et XV° arrondissements, en un élégant emboîtage.

— *De Bourget à Gide*. Amour et famille, par BERNARD AMOUDRU. — Vol. 14 × 23 cm., 128 pages, 96 francs. Editions familiales de France, 86, rue de Gergovie, Paris, XIV°.

Analysant du point de vue moral et avec des méthodes objectives les textes les plus variés, replaçant chaque œuvre littéraire dans son cadre social et familial, l'auteur nous livre un vaste « dossier » sur la famille et sur l'amour, tels que nous les présentent les auteurs modernes, depuis Augier en 1876 jusqu'à Péguy et Claudel. Chaque chapitre est suivi d'une courte bibliographie.

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE

Cérémonies religieuses sur le domaine public

Esplanade. — Cérémonie religieuse. — Autorisation. — Jeunesse indépendante chrétienne féminine. — Retrait d'autorisation. — Risques de dégradation (non). — Excès de pouvoir.

Le préfet de police à Paris n'est pas fondé à retirer pour motif de sécurité l'autorisation qu'il avait préalablement donnée de faire célébrer une cérémonie religieuse sur l'esplanade du Palais de Chaillot ; d'une part, il ne saurait justifier ce retrait par les risques de dégradations qu'il connaissait lorsqu'il a délivré ladite autorisation, d'autre part, la cérémonie projetée n'était pas de nature à justifier des troubles si des mesures de police appropriées étaient édictées.

CONSEIL D'ÉTAT (section du Contentieux)

Séance du 5 *mars* 1948.

Aff. : Jeunesse indépendante chrétienne féminine.

Sur le rapport de la 3e sous-section de la section du Contentieux,

Vu 1° — la requête sommaire et le mémoire ampliatif présentés par la « Jeunesse indépendante chrétienne féminine », Association déclarée, dont le siège est à Paris, 7, boulevard Delessert (16e), agissant poursuites et diligences de son président en exercice, ladite requête et ledit mémoire enregistrés au secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat, le 15 juin et le 4 octobre 1946, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler pour excès de pouvoir la décision en date du 15 avril 1946, par laquelle le préfet de police a retiré à l'Association requérante l'autorisation de faire célébrer une Messe dans les jardins du Palais de Chaillot ;

Vu 2° — la requête sommaire et le mémoire ampliatif présentés pour la « Jeunesse indépendante chrétienne féminine », Association déclarée, dont le siège social est à Paris, 7, boulevard Delessert (16e), agissant poursuites et diligences de son président en exercice, ladite requête et ledit mémoire enregistrés comme ci-dessus, le 15 juin et le 4 octobre 1946, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler pour excès de pouvoir la décision, notifiée à la requérante, le 18 avril 1946, par laquelle le ministre de l'Intérieur a rejeté le recours hiérarchique formé devant lui contre la décision susvisée en date du 15 avril 1946, du préfet de police ;

Ce faire, attendu que les motifs invoqués pour retirer l'autorisation accordée le 6 mars 1946 à l'Association requérante de faire célébrer une Messe dans les jardins du Palais de Chaillot sont tirés de l'insuffisance d'espaces libres à cet emplacement et de l'éventualité des déprédations que pourrait causer la réunion d'une foule considérable aux dépendances du domaine public, ainsi que de la nécessité de « conserver aux jardins publics de Paris un aspect absolument parfait au moment de l'ouverture de la Conférence de la paix » ; que ces motifs ne peuvent être invoqués à l'appui des décisions attaquées ; qu'en effet, le 6 juillet 1946, ont été organisées sur le même emplacement une fête suivie d'un bal et, le 13 septembre suivant, une course cycliste ; que ces deux manifestations ont attiré dans les jardins du Palais de Chaillot une foule très considérable, sans que les dépendances du domaine public aient subi des dégradations ; qu'elles se sont déroulées au moment où se trouvait réunie à Paris la Conférence de la paix ; que, par suite, en accordant sur autorisation pour l'organisation des deux manifestations précitées, alors qu'elle l'avait refusé pour la célébration d'une Messe sur le même emplacement, l'administration a commis un détournement de pouvoir ; qu'au surplus, aucun argument tiré du maintien de l'ordre ne pourrait être invoqué par le préfet de police, alors surtout que l'administration disposait de moyens qui lui eussent permis de maintenir l'ordre public, ainsi qu'elle l'a fait lors des deux manifestations autorisées par la suite ; que les troubles allégués ne présentaient pas un caractère de gravité tel qu'il eût été impossible de les éviter ;

Vu les décisions attaquées ;

Vu les observations présentées par le ministre de l'Intérieur, en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 16 mai 1947, et tendant au rejet de la requête par les motifs qu'en interdisant un grand rassemblement sur les voies publiques situées en bordure des jardins du Palais de Chaillot, le préfet de police n'a fait qu'user des pouvoirs qui lui sont conférés par l'arrêté des consuls du 12 messidor, an VIII ; que les dégradations qui pourraient être causées par un tel rassemblement étaient certaines et d'ailleurs vérifiées lors de la Messe célébrée à cet emplacement en 1945, pour les prisonniers de guerre et déportés rapatriés ; qu'au surplus, l'édification par les organisateurs de la cérémonie projetée eût présenté un inconvénient d'ordre esthétique au moment où s'ouvrait à Paris la Conférence de la paix, réunissant les délégués de nombreux Etats étrangers ; qu'aucun détournement de pouvoir ne peut être allégué à l'encontre de la décision du préfet de police, les réunions autorisées par la suite ayant un caractère essentiellement différent de celui de la cérémonie religieuse organisée par l'Association requérante ; qu'enfin, le maintien de l'ordre public n'a pas été étranger aux motifs servant de base à l'interdiction de cette cérémonie ; qu'en effet, des manifestations analogues venaient de se dérouler dans le département de la Seine et avaient été à l'origine de certains troubles à l'ordre public ; que, par suite, alors surtout que la manifestation religieuse projetée n'avait aucun caractère traditionnel, le préfet de police était en droit de l'interdire ;

Vu le mémoire en réplique présenté par l'Association de la Jeunesse indépendante chrétienne féminine, ledit mémoire enregistré comme ci-dessus, le 18 juillet 1947, et tendant aux mêmes fins que la requête, par les mêmes moyens et, en outre, par les motifs que les dégradations commises en 1945, lors de la Messe célébrée sur la colline de Chaillot, pour les prisonniers et déportés, étaient certainement connues du préfet de police, au moment où il a donné l'autorisation d'organiser la cérémonie religieuse projetée par l'Association requérante ; que le motif invoqué dès lors pour reviser le 15 avril 1946 cette autorisation, n'est pas exact ; que si l'édification d'une tribune en bois présentait certains inconvénients d'ordre esthétique, l'administration n'en a pas moins accordé l'autorisation d'élever des baraquements pour la course cycliste qui eut lieu le 13 septembre suivant ; que si l'ordre public a été effectivement troublé, au cours des premiers mois de 1946, dans certaines communes de la banlieue parisienne, par la procession dite de la Vierge de Boulogne, par contre cette procession s'était déroulée dans toutes les paroisses de Paris, sans donner lieu à aucun incident ; qu'ainsi, le préfet de police ne saurait se fonder sur l'éventualité de troubles pour l'ordre public, pour motiver les décisions attaquées ;

Vu les observations présentées pour le préfet de

police, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus, le 16 février 1948, et tendant au rejet de la requête n° 84 633, par les motifs déjà déduits dans les observations ministérielles ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu l'arrêté du 12 messidor, an VIII ;

Vu la loi du 9 décembre 1905 ;

Vu l'ordonnance du 31 juillet 1945 ;

Ouï M. Mayras, auditeur, en son rapport ;

Ouï Me Copper-Royer, avocat de la Jeunesse indépendante chrétienne féminine, en ses observations ;

Ouï M. Célier, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions ;

Considérant que les deux requêtes susvisées de l'Association de la Jeunesse indépendante chrétienne féminine présentent à juger la même question ; qu'il y a lieu de les joindre pour y être statué par une seule décision ;

Considérant, d'une part, que pour retirer à l'Association requérante, le 15 avril 1946, l'autorisation qu'il lui avait accordée le 6 mars, de faire célébrer une cérémonie religieuse sur l'esplanade du Palais de Chaillot, le préfet de police s'est fondé sur les pouvoirs qu'il tient des dispositions de l'article 22 de l'arrêté des consuls du 12 messidor, an VIII, aux termes duquel « le préfet de police procurera la liberté et la sûreté de la voie publique et sera chargé, à cet effet, d'empêcher que personne n'y commette de dégradations » ; qu'en admettant que la cérémonie projetée ait comporté le risque de causer aux jardins du Palais de Chaillot certaines dégradations, par suite de l'affluence du public qu'elle y aurait attiré, le préfet de police ne pouvait ignorer l'éventualité de ce risque, le 6 mars 1946 ; qu'il avait néanmoins à cette date accordé l'autorisation demandée ; que d'ailleurs, il résulte de l'instruction qu'une cérémonie religieuse publique avait été organisée en 1945, avec l'autorisation du préfet de police, dans les jardins de Chaillot ; que deux manifestations rassemblant une assistance très nombreuse ont été autorisées sur le même emplacement au cours de l'année 1946 et que, si le préfet de police a invoqué, pour justifier la décision attaquée, la nécessité d'assurer aux jardins publics de la capitale un aspect rigoureusement correct à une époque où devait siéger à Paris une Conférence internationale, il a néanmoins autorisé, pendant la réunion de ladite Conférence, les deux manifestations susmentionnées ;

Considérant d'autre part qu'il ne ressort pas des pièces versées au dossier que la cérémonie religieuse projetée par l'Association requérante fût de nature à menacer la tranquillité ou la sécurité publique dans les conditions telles qu'il ne pût être paré à tout danger par des mesures de police appropriées ; que dans ces conditions, la décision du préfet de police, en date du 15 avril 1946, et, par voie de conséquence, la décision en date du 18 avril 1946, par laquelle le ministre de l'Intérieur a confirmé le retrait d'autorisation prononcé par le préfet, sont entachées d'excès de pouvoir ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1er

La décision susvisée du préfet de police, en date du 15 avril 1946, et la décision susvisée du ministre de l'Intérieur, en date du 18 avril 1946, sont annulées.

Observations. — Exception faite des sorties sur la voie publique conformes aux usages locaux, l'article premier de l'ordonnance du 23 octobre 1935 soumet « à l'obligation d'une déclaration préalable tous cortèges, défilés et rassemblements de personnes et, d'une façon générale, toutes manifestations sur la voie publique ».

La Jeunesse indépendante chrétienne féminine avait procédé non seulement à une déclaration, mais elle avait demandé et obtenu une autorisation en vue d'une manifestation religieuse qu'elle avait projetée sur l'esplanade du Palais de Chaillot à Paris. Une autorisation était d'ailleurs nécessaire eu égard à l'occupation projetée. Cette autorisation ayant été accordée constituait un droit qui ne pouvait être rapporté que pour un motif de police sérieux.

De fait, le préfet de police a procédé à ce retrait. Il en a donné un double motif : d'une part, les risques de détérioration qui pouvaient naître d'une foule nombreuse, d'autre part, l'éventualité de troubles motivés par une manifestation religieuse.

Le premier argument ne pouvait être retenu étant donné que l'objection eût dû être formulée lors de la demande d'autorisation. Au reste, cette objection était de valeur nulle puisque, à la même époque, deux autorisations de même nature avaient été données et maintenues en vue d'une fête suivie de bal et d'une course cycliste.

Quant au second motif, il était également inopérant. Aucun fait quelconque ne permettait de présager des troubles sérieux. Au demeurant, il suffisait de prendre les mesures de police préventives nécessaires pour éviter tout incident.

Ainsi la décision de retrait d'autorisation n'étant pas justifiée apparaissait entachée d'excès, sinon de détournement de pouvoir. C'est la raison juridique de son annulation.

JEAN ROUVIÈRE,
avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.

Au « Journal Officiel »

Décret du 19 mars 1948 confirmant le Supérieur général de la Congrégation de la Mission dite de Saint-Lazare

Le président du Conseil des ministres,

Vu le décret du 7 prairial an XII ;

Vu, en date du 19 juillet 1947, le procès-verbal de l'assemblée générale de la Congrégation de la Mission dite de Saint-Lazare désignant M. Slattery pour remplacer, en qualité de Supérieur général, M. Souvay, décédé ;

Vu, en date du 28 février 1948, le décret par lequel M. Slattery a été naturalisé Français,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — M. l'abbé Slattery (William-Michael), élu par l'assemblée générale de la Congrégation de la Mission dite de Saint-Lazare, est confirmé Supérieur général de ladite Congrégation.

ART. 2. — Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du Conseil des ministres :

Le ministre de l'Intérieur,
JULES MOCH.

(*Journal Officiel* du 21 mars 1948.)

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Maurice Genevoix

Discours de M. Maurice Genevoix

M. Maurice Genevoix (1) *ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Joseph de Pesquidoux* (2) *y est venu prendre séance, le* 13 *novembre* 1947, *et a prononcé le discours suivant* (*notes et sous-titres de* la D. C.) :

MESSIEURS,

Crainte révérencielle et vieille amitié.

L'apparat des séances où vous accueillez vos nouveaux élus, s'il a fait, de leur propre aveu, trembler des hommes bronzés au feu des assemblées, comment ne frapperait-il point d'une timidité anxieuse un romancier un peu sauvage, plus habitué aux solitudes campagnardes qu'aux fastes des solennités publiques?

Si j'éprouve en cet instant cette crainte révérencielle, votre présence, qui me l'inspire, dans le même temps me vient en aide et m'en délivre. J'évoque tant d'accueils si amènes, si bienveillants, dont l'exquise courtoisie eût apaisé déjà l'inquiétude d'ambitionner trop ; dont l'amitié, souvent, illuminait comme à l'avance le souvenir que j'en devais garder. A ces rencontres, je dois un autre enrichissement : certaines, qui se situèrent en des temps oppressants, devaient me mettre en présence d'hommes très simplement courageux, fermes dans leur âme et leur cœur, libres hier comme ils le demeureront — je l'ai vu et n'ai rien oublié, — quelle que puisse être la circonstance. Auprès d'eux, j'ai respiré mieux ; c'est là, vraiment, un grand souvenir.

Messieurs, une tradition, qui n'est peut-être qu'une légende, vouerait les candidats qui espèrent obtenir vos suffrages à une sorte particulière de maladie. Ai-je été si atteint que je n'aie même pu mesurer l'acuité de la fièvre à laquelle j'aurais été en proie ? Je sais du moins que ma température n'a point changé, depuis que vous m'avez fait le grand honneur de m'appeler auprès de vous.

Pénétré de cet honneur, je continue de me sentir obligé : envers chacun de vous, qui prééminez à tant de titres, et si divers ; envers votre compagnie, son rayonnement, ses traditions, sa continuité.

Aussi bien ai-je le sentiment que l'on n'entre ici jamais seul : il y a, je l'ai dit, les mains qui ont ouvert le seuil et dont la chaleur amicale ne fera point défaut demain.

Il y a, soudain plus proches, mais d'autant plus exaltantes et vives, les admirations qui ont soutenu l'effort et, d'année en année, guidé et comme porté l'œuvre qu'on ambitionnait de construire. Et il y a enfin — comment n'y pas songer en une heure si émouvante et pourquoi se défendre contre cette houle du cœur ? — les familiers, les maîtres, les compagnons, ceux de l'enfance, de la jeunesse, ceux de la guerre faite en commun, ceux de la petite patrie. Et les proches, à qui la vie s'appuie...

Il en est qui sont là, et que j'associe à ma joie. Il en est d'autres, lointains ou disparus, dont l'image se lève sous cette voûte, un peu tremblante devant le regard intérieur, mais si réelle, si vivante toujours ! La joie même retourne vers eux, comme une offrande tendre et fidèle.

Pesquidoux, le cadet de Gascogne et l'homme du « Livre de Raison ».

Messieurs, pour les hommes de mon âge, il est, parmi ces disparus, des ombres qui ont gardé et qui garderont à jamais le visage de la jeunesse. De tous ces jeunes morts de la guerre, notre jeunesse à nous, et notre âge mûr, ont été douloureusement privés. De tous ces condisciples pleins d'enthousiasmes, avides de connaître, de servir, de se vouer, tout rayonnants déjà de promesses qui ne furent point tenues ; et des autres, tous les autres qui tombèrent à nos côtés, si vite fauchés, en de telles hécatombes qu'à peine, souvent, avions-nous eu le temps de reconnaître pour chacun d'eux ce qui était parmi les hommes son visage irremplaçable. Le capitaine de Pesquidoux, dans la Woëvre, sur les Hauts-de-Meuse, les a vus tomber comme nous.

Je ne l'ai point connu : quelques lettres échangées seulement du coteau ligérien des Vernelles aux collines de l'Armagnac noir. Elles m'ont été précieuses, par l'affabilité compréhensive qu'il voulait bien m'y exprimer, tout inclinée vers une sympathie qu'expliquent des goûts, des attachements et même des ferveurs communs. Mais l'heureuse fortune d'une rencontre ne m'a jamais été donnée. Je l'ai beaucoup regretté. Je le regrette plus encore au moment de parler de

---

(1) Maurice Genevoix naquit à Decize (Nièvre) le 23 novembre 1890. Il fut élève de l'Ecole normale supérieure. Grièvement blessé pendant la guerre de 1914-1918, il mérita une citation à l'ordre de l'armée. Il obtint en 1925 le prix Goncourt avec *Raboliot*, l'une des meilleures œuvres de la littérature régionaliste. **Il fut élu à l'Académie** française le 25 octobre 1946, en remplacement de Joseph de Pesquidoux, comme lui écrivain rural, et reçu par M. Chaumeix. Ses parrains étaient M. Jérôme Tharaud et l'amiral Lacaze.

(2) Joseph de Pesquidoux naquit en 1869 à Savigny-les-Beaume (Côte-d'Or). Il fit ses études au collège des Dominicains de Saint-Elme, à Arcachon. Il séjourna quelques années à Paris et, après la mort de son père, retourna au domaine familial qu'il ne devait plus quitter. Il fut élu en 1936 à l'Académie française et mourut à Saint-Pierre-de-Houga (Gers), le 17 mars 1946.

lui devant des hommes qui eurent le privilège d'approcher l'homme qu'il était. Est-ce donc de ma part présomptueuse illusion, s'il me semble possible encore de ne point trahir mon objet, d'élever quand même ma voix pour tenter, un instant, de le faire présent parmi nous ? J'ai ses livres, qu'il nous a légués. Et avec eux des souvenirs qui réellement sont des rencontres. C'est ainsi que mon premier propos l'a fait surgir sur mon chemin.

Il a guidé des reconnaissances dans la Woëvre, des Jumelles d'Ornes à la hauteur de Combres. Peut-être, fantassin montant de Belrupt aux Eparges, l'ai-je vu avec ses cavaliers « à l'abri d'une de ces hautes sapinières à l'aspect pyramidal qui escaladent là-bas les côtes ». Peut-être, au carrefour de Mouilly, alors que la civière roulante m'emportait vers l'ambulance, cet officier au dolman bleu d'azur qui se pencha un moment sur moi, jeune gisant ensanglanté, et dont les yeux disaient la pitié d'aîné fraternel, peut-être était-ce lui encore. Le dolman était couvert de fange, comme nos capotes de fantassins. Déjà cette guerre, âpre et boueuse, avait dépouillé son panache. Pour ce cavalier, ce Gascon, cela avait dû être dur.

C'était un homme dru de muscles, énergique, infatigable, avec des traits mats, aquilins, animés d'yeux ardents gris-bleu qui regardaient en face... Au moral, instruit, lettré, lecteur impénitent d'Horace, et se piquant d'art, de musique surtout... Il avait souci d'élégance sans affectation. Il passait pour courtois avec les hommes, quoique distant, et, bien que revenu des choses de la chair, sinon du cœur, pour galant avec les femmes... D'avoir traversé tant de pays, abordé tant de peuples jaloux ou hostiles, il portait au coin de terre où il était né, où il mourrait, où tous les siens se succédaient, un amour passionné comme pour une créature. A l'époque des grands travaux, quand les heures sont trop courtes pour vaquer aux soins du domaine, il ne s'accordait ni retard, ni repos, il ne se délassait qu'un moment, le soir, avec son violon que l'on entendait frémir dans l'ombre... »

Ainsi, au seuil de son *Livre de Raison*, Joseph de Pesquidoux campe-t-il la figure d'un arrière-grand-parent, d'un cadet de Gascogne, voltigeur de Napoléon, revenu dans son âge mûr à la vieille maison paternelle pour y prendre « son dernier billet de logement ». Mais comment ne pas reconnaître, sous les traits de ce Jean de Heugarolles, le descendant qui un siècle plus tard devait reprendre à son dernier feuillet le *Livre de Raison* interrompu ? Jusqu'au physique, la ressemblance saisit. Cette vigueur de muscles, cette matité du visage aquilin, cette franchise du regard, ce souci d'une élégance dépourvue d'affectation, cet amour passionné de la terre, cette ardeur laborieuse qui ne souffre point de retard, tout cela est bien de lui ; comme ce goût de lecture qui s'attache aux humanités, à la grâce, à la force, à la précision classiques. Au lieu d'Horace ou en même temps que lui, dites Homère, Tite-Live et Tacite ; dites Bossuet, Châteaubriand, Lamartine : et le trait aussitôt porte vie, laisse imaginer le lecteur, à un siècle d'intervalle, non plus fumant de buée au retour de la chasse, sous le manteau de la cheminée, tandis que les poussins premiers-nés de l'année, ravis par la chaleur des flammes, se blottissent sur ses genoux en pépiant doucement de plaisir, mais dans le coin du paisible cabinet de travail, au bout de la maison où nul bruit de parvient, où rien d'insolite ne pénètre, sous les toiles dévotieusement choisies, le Corot, le Géricault, le Philippe de Champaigne, où la flambée de l'âtre encore fait courir de brusques lueurs au pétillement d'un feu de bois d'aulne à flamme bleue. Et ce violon qui frémit dans l'ombre ! Ainsi, des pages du *Livre de Raison*, « repris après plus de cent ans », pages sérieuses, attentives, où se marque le constant souci de recueillir et de transmettre, un chant soudain s'élève et frémit, chargé d'âme, chaleureux et pur...

Jalonner le chemin parcouru « pour indiquer le sens de la marche depuis l'origine, pour inculquer l'instinct de prévoyance et l'idée de suite, aiguiller la race vers l'avenir », voilà le but commun de l'aïeul et de l'arrière-neveu. « En ajoutant des feuillets au livre de Jean de Heugarolles, écrit Joseph de Pesquidoux, je n'ai d'autre ambition que de poursuivre et de planter un jalon. »

Enfances pastorales.

Il est né en Bourgogne, à Savigny-les-Beaune, trente et un ans avant la fin du dernier siècle. Bourguignon par sa mère, née Beuverand de la Loyère, Gascon du côté paternel, fils de deux terroirs porte-ceps, c'est l'hérédité gasconne qui va prédominer en lui. C'est naturel : toutes ses enfances furent d'Armagnac. Après Condé (mais était-ce bien Condé ?), il présentera les armes au royal Clos-Vougeot. Mais on sent qu'au fond de lui il préférera toujours la folle-blanche, le pique-poult, ce pique-lèvres qui « émoustille la bouche » et dont l'âme distillée se mue en l'or de l'armagnac, « rosée ardente, sucre et flamme à la fois ».

A) La vie de la nature.

Ces enfances, il les a dites lui-même, toutes campagnardes, libres sous le ciel libre, avec pour compagnons les fils des métayers voisins et des artisans de village. Quel enfant des provinces n'a comme lui trotté en sabots vers l'école, passé la haie, pêché des grenouilles dans les joncs, taillé des « canons » de sureau? C'était un enfant comme les autres, sociable, plein d'ardeur à vivre, offert au monde de toute part. Il a monté à cru, dans les enclos, les bidets des métairies. Avec ses camarades, à l'instar des écarteurs fameux, il a feinté devant les charges des béliers. Quels chocs ! Quelles chutes ! Quelle fougue rieuse et vaillante ! Mais il était déjà, aussi, épris de solitude et de rêve. Dans le grand parc familial, « comme la fleur, l'oiseau, la bête, il s'enivre de lumière et d'air... Il y suit les allées, attentif au bruit des feuilles et des ailés... Il attend le renouveau où ses plaisirs se multiplient avec le pullulement de la vie ». Il dit encore, et nous l'en croyons : « Je n'ai jamais jeté un caillou à un oiseau, jamais capturé un papillon pour le piquer, tué, au fond d'une boîte », jamais brisé la tige d'une fleur. L'oiseau, il le

regarde tresser les brindilles de son nid. Le papillon, il le contemple, posé, les ailes battantes, sur un calice. Ainsi vit-il, comme eux, dans l'ivresse : les oiseaux vivre d'amour, les papillons de suc, et lui « d'azur et de rayons, de couleurs et d'aromes » : « Je restais en extase, dit-il, devant le sourire de la nature. Ce ravissement ne m'a point quitté. »

C'est vrai. Il est de ces privilégiés qui gardent en eux, toute leur vie, l'avidité et la fraîcheur enfantines. Jamais, je crois, si l'on désire accéder plus intimement à la connaissance d'un artiste, si je puis dire effleurer son âme, on ne s'attachera trop à la vie de ses premières années, à l'atmosphère qui les baigna, aux impressions qui les marquèrent d'une empreinte ineffaçable. Je ne sais plus lequel a dit qu' « à douze ans, tout était joué. » Delacroix, déjà presque un vieillard, a noté dans son *Journal* : « J'éprouve toujours cet appétit de la nature, cette fraîcheur d'impressions qui n'est ordinaire que dans la jeunesse. Je crois que la plupart des hommes ne la connaissent pas. Ils disent : « Voilà du beau temps, voilà de grands arbres » ; mais tout cela ne les pénètre pas d'un contentement particulier, qui est une *poésie en action.* » Une poésie en action : ce sont les mots mêmes qui conviennent, d'une pertinence ici admirable. Mais comment s'étonner qu'un grand artiste, d'avance et comme dans l'absolu, en définisse ainsi un autre ? Ce sont de ces mots-là, Messieurs, qui rendent vains les gloses et les discours, ceux-ci fussent-ils académiques.

B) La vie des hommes.

La nature donc, le ciel et les arbres, et les bêtes. Mais aussi et non moins les hommes. Au foyer familial, un père lettré, longtemps critique d'art à l'*Union de Laurentie*, lié à Veuillot, à Lasserre de Monzie. Une mère, grande dame, qui se pare d'un élégant brin de plume. D'une ascendance apparentée au président Jeannin, à la marquise de Sévigné, à Bossuet, elle publiera, sous un pseudonyme, des essais, des nouvelles, deux romans. Mais qui saura ce que pèsent ces prestiges dans le secret d'une âme d'enfant ? Plus tard, peut-être, quand l'heure sera venue... A cet âge, elle s'imprègne d'autre chose, d'une ambiance, d'un air respiré.

Ambiance aimable, air vif et léger... En ces temps que le recul des ans et tant de remous traversés font paraître faciles et heureux, « les châtelains d'Armagnac ne regardaient pas à leur fortune. Ils vivaient avec une insouciance joyeuse ». L'abondance était telle, la sécurité si parfaite qu'on pouvait croire et qu'on croyait « à la pérennité de cet âge d'or ». Chacun avait sa meute, des chiens bleus de Gascogne, et les femmes, « de leurs belles mains, allaient flatter toutes ces têtes hurlantes qui aidaient à dévorer l'héritage ». Plus coûteusement encore, on élevait des chevaux, d'aucuns « toute une cavalerie ». Et surtout, surtout, on mangeait. Que l'on mangeait ! Et comme l'on mangeait ! Que de venaisons, de croustades, de bouillis, de rôtis, que de chair ! Pas même la fraîcheur d'un légume, la douceur fondante d'un fruit. Jusqu'aux gâteaux, aux pâtés plutôt de blanc-manger, « aussi lourds à la main que la chair elle-même, où la fourchette se fichait comme un pieu » ! On croirait lire quelque chronique du XVIe siècle, un menu de Noël du Fail, une galimafrée de Pantagruel, quand Rabelais se souvient d'Homère. Parmi le domestique, un serviteur à part, chasseur et pêcheur à la fois, était chargé d'approvisionner la maison en cailles, en bécasses, en palombes, en barbeaux, anguilles et brochets. Il vivait seul, dans un local encombré de pièges, de cages, de filets et d'appeaux. Les volières pleines, les viviers garnis, on les vidait au long des jours.

Sur toute chose, on voulait faire figure. C'est un pays — j'en crois toujours mon auteur, — où l'on aime « à être vu de loin », où les pigeonniers montent tout seuls. A pareil train, on s'émerveille qu'il fallût, comme il arriva aux d'Arblade, deux générations pleines pour effondrer la patrimoine. « Ils sont morts, dit-on alentour, d'une indigestion de panache. » Décidément, nous sommes bien en Gascogne, sur un terroir où la race est fine, élégante, amie du rire et du sourire. Elle est « avenante », elle est « jolie ». Elle garde « l'empreinte sarrasine », dans l'arc du profil, dans le pied mince et cambré des femmes. Le soleil ici sent l'Espagne. Le goût de l'air est plus capiteux, le bleu du ciel plus profond, l'horizon plus lointain et plus transparent qu'ailleurs. Les vallonnements, où luisent des eaux vives, « sont assez amples pour réjouir le regard, pas assez rudes pour fatiguer le pas ». L'hiver ne dure que deux mois, si tant est que ce soit un hiver. On n'y voit « jamais d'herbe morte, sans couleur » ; le froid n'y est « qu'une fraîcheur vive ». Que d'aventure la neige tombe, notre Gascon de s'écrier : « Ce temps déshonore le pays ! » C'est un autre, mais presque le même, ce paysan qui s'expatrie en Côte d'Ivoire pour sauver le bien en péril. Il débarque, il aborde le chef d'une exploitation forestière. « Avez-vous une recommandation ? » — Aucune, Monsieur. Je pensais qu'il suffisait d'être Gascon. » Et Pesquidoux, à ce trait qu'il relate, ne se tient plus d'une joie complice : « Admirable, Peyrot ! Moi, je vous aurais pris rien que pour ce mot. »

Le bel et doux pays ! Et les aimables gens ! Ils bordent leurs chemins d'aubépine ; mais ils prennent soin de la mélanger, rose et blanche, afin qu'à la prime saison ces tendres couleurs alternées fassent « frais et joli aux yeux ». Ils ne manquent point, aux fêtes, de mettre la nappe blanche à la table. Ainsi qu'au XVIe siècle encore, ils sont tout près de leurs châtelains. Comme eux, ils possèdent leur vivier contre le mur de leur maison. Comme eux, ils prisent un beau cheval « presque autant » qu'une jolie femme. Ils ont du trait, de l'esprit, de la langue. Et « par les champs, le long des routes, au travail, au repos, pour les autres, pour soi, dans la joie, la douleur, l'angoisse ou l'espérance », ils chantent. Ils ne deviennent silencieux que quand la passion les étreint, l'amour, le jeu, le billard de quilles, la pelote basque ou la course de vaches landaises. Les belles enfances, en vérité, pour un petit garçon sensible, avide de « faire courir l'œil », d'emplir sa mémoire et son cœur d'images, de voix, de rumeurs et d'échos !

Mais déjà des impressions plus graves, moins édéniques et patriarcales, l'entourent, le pressent et l'émeuvent. Il n'en ressent point, j'imagine, le caractère bouleversant ou tragique. Mais une angoisse les accompagne, vague et forte, qui s'insinue en lui et demeure. Il a entendu son père, un soir, annoncer d'une voix sombre à la table familiale que « la bête » était dans le pays. La bête, c'était le phylloxera. Il a vu les « cercles de mort » s'élargir par le vignoble, les ceps se flétrir et mourir, les puissantes souches noires, squelettiques, arrachées par tombereaux que l'on rentrait le soir venu, dans l'ombre, et les vieux paysans, devant ces tombereaux entraînés au pas lent des bœufs, se découvraient comme au passage d'un convoi. Au fond de la maison silencieuse, il a écouté, la nuit, les pas du père allant et venant dans sa chambre, plus pressés quand l'assaut des soucis se faisait plus harcelant, plus calmes quand il faisait trêve.

Et il a vu la fin d'un âge, d'un très long âge, la machine remplaçant les bras, la méfiance hostile des ruraux devant les mécaniques inconnues, les faucheurs en cercle autour du père qui se détachait, à cheval, « sur un vieux châtaignier tout tassé ». Silencieux et fermés, ils l'écoutaient, leurs grandes lames flamboyant sur leur épaule. Alors cette vision rappelle à l'enfant imaginatif le souvenir des *Faucheurs de la mort :* « toute la Pologne », avec ses faux brandies, lui apparaît dans un éclair. Mais plus tard, l'homme mûr, méditatif, se souviendra différemment, pour réfléchir et pour comprendre. Ainsi, le temps venu, trouvera-t-il dans son propre passé tout un trésor de références vivantes, aptes non seulement à nourrir et animer le rêve, mais encore et surtout cette méditation active, vigilante, qui s'inspire de la tradition pour innover et maintenir à la fois.

L'adolescent.

Il a onze ans et il s'en va. Vers le collège des Pères Dominicains, à Arcachon. Il laisse le pays pour la première fois. Il ne connaît que lui. C'est son premier voyage odysséen, celui qui longtemps à l'avance prélude déjà au retour et à la sagesse d'Ulysse. Il emporte tout avec soi : la longue maison de briques roses, le pigeonnier cerné de vols, le parc et le croissant des bois qui embrassent l'étang mystérieux, les chênes sombres dans l'ardente lumière — les vieux chênes de l'Armagnac noir, — les clochers sur les quatre horizons, leurs voix tintantes dont chacune a son âme et, le plus haut de tous, élevant sa tour de briques octogonale sur un bandeau blanc fleuronné, celui du Houga d'Armagnac, « que voient tous ceux qui n'y sont pas ». Mais les charmes d'un monde inconnu, du vaste monde, le sollicitent, l'envoûtent de leurs magies. Du faîte de la dune, enveloppé par le vent de la crête, il regarde les houles qui s'enflent et s'écroulent sur la côte retentissante. Muet, perdu dans ce fracas, il contemple « la mer ruée sur la plage déserte, on ne savait comment contenue ». Il s'enchante, au retour, du spectacle de la ville, déployée sous le soleil du soir comme au long d'une autre Corne d'Or, abandonnée à l'embrasement de l'astre.

Ces mirages, avoue-t-il, le suivront jusqu'au bout : l'immensité des plages qu'il retrouve sur la lande pluvieuse, et le bruit de la mer qu'il entend dans ses pins parasols. « Les images, les sons s'appellent et s'élargissent les uns les autres. »

Romantisme ? Assurément. Plus hugolien d'ailleurs que baudelairien. Mais ces transports, ces effusions de l'âme eussent manqué à sa jeunesse. L'âme des jeunes de ce temps-là n'y a pas amolli sa trempe.

Et c'est ensuite Paris, où son père a voulu qu'il vécût quelque temps. Paris, qui le fascine, qui l'éblouit. Ses jardins, on pouvait s'y attendre, ses fontaines, ses ciels exquisement nuancés : mais aussi ses musées, ses théâtres. Il ne peut plus faire taire en lui « les cris d'Œdipe-Roi se lamentant, les yeux crevés, et roulant de marche en marche dans une ombre sanglante ». Un peu plus tard, il retrouvera Paris. Il entendra de nouveau la grande lamentation tragique. La scène, même, l'attirera de son miroitement tentateur, si puissant sur les jeunes ambitions qui ne souffrent que le génie : une *Salomé*, un *Ramsès*, une suite à *Athalie, Joas* ou le *Sang fatal*...

Mais ni cette griserie, ni les feux éclatants de la rampe, ni la voix de Max et les roulements de son tonnerre ne sauraient tant faire qu'il demeure. Ni la bienveillante sympathie du bon Coppée, préfaçant ses *Premiers Vers*. Ni les succès mondains que Paris prodigue à ce jeune cavalier, mince et délié comme une anguille, « capable de passer comme elle à travers une touffe de joncs », à cet irrésistible escrimeur qui tire à l'épée comme d'Artagnan, et dont les feuilles sportives célèbrent les élégantes victoires sur les chevronnés du plastron.

Le conscrit romantique.

C'est que déjà un autre appel l'avait touché, moins étincelant et sonore, mais plus fort dans sa douceur secrète, dans sa tranquille et silencieuse insistance. Une première fois, il est revenu au pays. Il est conscrit, cavalier de deuxième classe. Cette fois aussi, des prestiges le tenteront. Il songera à Saumur, au cadre noir. Comme au sortir du Théâtre français, il ne pourra faire taire en lui la sonnerie du trompette bonne femme, martiale, éclatante et perlée ; ni éteindre la vision splendide, dans le rayonnement matinal, d'un officier sanglé dans un dolman de drap satiné, chatoyant « comme un arc-en-ciel attardé », chevauchant une bête tout en lignes, de la plus belle couleur de robe d'animal, alezan doré, toute frissonnante de reflets et de moire à l'allure du galop rassemblé. « Deux fois, dit-il, j'ai failli m'en aller. En mon adolescence, à Paris ; en ma verte jeunesse, au régiment. » Quinquagénaire, lorsqu'il écrit ce mot : m'en aller, il pense : trahir. Mais la fougue de la vingtième année ne formule pas encore avec cette rigueur lucide les leçons mêmes qu'elle reçoit. Toute proche encore de l'enfance, perméable et ductible jusqu'en ses plus roides élans, elle subit tout entière, sans contrôle, sans marchandage, avec une générosité magnifique. Elle s'est donnée, et elle ne le sait pas encore. Elle est toute prise, et d'autres rêves l'entraînent cepen-

dant. Mais c'est fait, elle est prise, elle s'est vouée. Vingt ans, c'est l'âge des oblations.

Songez, seulement, Messieurs, que le cavalier de Pesquidoux a été incorporé à Auch, en Armagnac. Quand il arrive, c'est l'été de la Saint-Martin. Jamais le ciel n'est plus limpide, l'horizon plus profond. Dès ce premier soir, il le sent, il a « repris pied sur son sol, sur sa terre, dans le coin du monde où il a commencé de respirer ». Accoudé à la fenêtre de sa chambrée, il regarde ce quartier, ces cours, ces bâtiments à triple étage élevés sur les écuries, le cercle des collines qui se massent sur l'horizon. Et, tandis que descend une nuit où la lune pleine s'avance, rayonnante, il sent que cette nature « inerte et vive » *veut* l'envelopper et le garder, « comme un enclos paternel se referme sur le fils revenu ». Connaissons à ce trait, avec lui, la puissance de cette terre maternelle sur son fils un moment prodigue, si souverainement assurée de reconnaître sa fibre et son sang qu'elle délègue comme intercesseurs les bâtiments d'un quartier militaire !

Je le dis sans ironie. Mes propres souvenirs me persuadent que la discipline des casernes était légère au jeune soldat qui, comme le fit celui-là, servait « avec alacrité » : pas plus lourde que le poids du sac à la robustesse de ses épaules. Le collège des Pères ou le lycée d'Etat n'étaient pas tellement loin de lui qu'il ne pût utilement comparer. Chaque jour on pouvait être à soi, pour des loisirs exaltants que personne ne dirigeait : maître de soi, des pas, des rêves, des lectures, des rencontres, des promenades solitaires, des audaces, des imprudences même. A l'est d'Auch, sur la rive opposée du Gers, s'élève une colline pierreuse, érodée par le vent et la pluie, brûlée, roussie par le soleil. Sur cette colline, le maréchal des logis de Pesquidoux a loué une petite maison, « quatre murs blancs sous tuiles rouges ». Une étable s'y adosse, où il lâche son cheval Chalumeau. Et là, tantôt avec des camarades, tantôt seul, il passe des heures « sans but aucun, pour se donner de l'air, être à soi, muser », jouir de l'instant, « dans cette insouciance du temps qui fuit particulière aux jeunes gens ». Du temps perdu ? Je m'assure qu'il n'en est rien. Qu'il s'enivre de lectures, qu'il « s'abîme », comme il le dit, dans le lyrisme des grands romantiques, ou suive des yeux un aigle noir des Pyrénées qui, chancelant à l'atteinte du plomb, se raidit pour reprendre l'essor, monter à grandes ailes vers le ciel, monter encore vers la lumière pour guérir ou pour mourir, ces heures « perdues » se retrouveront toutes. Il s'est trompé quand il a cru, pensif, « tourner cette page de sa vie ».

En 1900, son père meurt. Il a deux sœurs, toutes deux mariées. Seul fils, responsable du patrimoine héréditaire, il quitte Paris, revient à la longue maison rose où les siens vivent depuis plus de deux siècles, près de ce Houga d'Armagnac dont ses aïeux furent onze fois consuls. Il ne les quittera plus jamais.

Trois hommes en un.

Sans regrets ? Comment le croirions-nous ? Il dit seulement en son automne : « Deux fois, j'ai failli m'en aller. » C'est un homme qui n'élève plus la voix, moins encore lorsqu'il s'agit de lui. Cette réserve, cette dignité chez les hommes de cette sorte s'appellent quelquefois fierté, quelquefois aussi stoïcisme. « J'ai failli m'en aller... » Et la voix a frémi un peu. Il dit encore, comme impersonnellement : « On ne s'attache bien que si l'on quitte quelque chose. » Mais le même frémissement a passé. Quelque chose : une vie brillante, les premiers succès prometteurs dont s'exalte et s'irise l'espoir, un élan qui soulève les jeunes puissances de la vie et qu'il faut refréner, mater en soi courageusement en attendant le temps — lointain encore et peut-être incertain, — où la résignation difficile sera devenue consentement, harmonie ; où l'on trouvera dans cette harmonie une exaltation différente, plus sévère et plus grise sans doute, mais plus profonde, plus stable et qui, d'accord enfin avec l'exemple des vivants et le souvenir des morts, assurera l'être dans son destin et dans sa paix.

Il y a, aux derniers feuillets de *La Harde*, une page qui m'apparaît révélatrice. Elle n'a point le ton de la confidence, si l'on entend par là un son de voix comme chuchoté de près, avec des inflexions calculées dont l'abandon même est une feinte. Mais elle est si pleine de mémoire que l'émotion en sourd de toute part. Cette page, on la pourrait intituler celle des trois vocations. Trois enfants, dont le premier a l'instinct de la terre : et le parc, aux vacances, lui devient un champ d'expérience ; il y compare la richesse et la saveur des sucs, observe la densité de l'herbe, le jet de l'arbre dans la futaie. Le second veut être soldat colonial, pour pacifier, bâtir, fertiliser, soigner les corps, gagner les cœurs. Et le dernier enfin, « subjugué par l'image et le mot », s'y égare en rythmant ses songes. Trois enfants ? Ou le même enfant ? Rêverie attendrie sur les fils grandissants ? Ou retour sur son propre passé? C'est tout cela, soulevé et confondu dans la même vague du souvenir. Quel homme mûr, en effet, émondé par les coups de la vie, s'il se souvient de son adolescence, ne sentira au fond de lui se ranimer obscurément ce frémissement de sève folle, cette surabondance bourgeonnante où aspirent à se réaliser tant de virtualités dont la confusion même exalte encore, s'il se peut, la force ? Celui-là connaîtra le bonheur de répondre au triple appel. Mais au temps où nous sommes, peut-être ne sait-il pas encore que le sacrifice qu'il consent, bien loin de le mutiler, tout au contraire va le rendre à lui-même, à la plénitude de lui-même, à ses trois vocations confondues.

Pendant plus de dix ans, c'est la première qui commandera. Il sera un chef de terre, avec une conscience scrupuleuse, une assiduité exemplaire. Marié avec sa cousine, fille du diplomate d'Acher de Montgascon, il voit auprès de lui leurs enfants naître et grandir. Il plante des ceps, choisit les greffés, les hybrides, reconstitue opiniâtrement le vignoble ravagé. Qu'il s'agisse des assolements, du choix judicieux des espèces, de la sélection des races, il observe, réfléchit et décide. Déjà, il peut avoir le sentiment de mener une vie juste et belle, près d'une compagne qui partage ses soucis et ses joies, entouré de beaux enfants, parmi des paysans qu'il connaît depuis tou-

jours : une vie pleine, utile, qui s'insère dans une lignée, qui dépend et qui engage.

Il ne quitte que rarement Pesquidoux. On le voit, en 1907, aux fêtes félibréennes d'Eauze. A l'Institut catholique de Toulouse, il entretient son auditoire de Musset, dilection de sa jeunesse. Il envoie quelques vers, de loin en loin, à l'*Ame latine*. Mais parfois, le soir venu, après une journée laborieuse, il écrit, pour lui-même, dans le silence de la maison endormie.

En 1912, il est à Arcachon. Son fils aîné y poursuit ses études, dans le même collège des Pères Dominicains où lui-même a fait ses classes. Un ami est venu l'y voir. Il est entré dans le bureau momentanément vide. Quelques feuilles manuscrites restent éparses sur la table. Il y jette distraitement les yeux, s'étonne, lit avec une attention accrue. Et, comme de Pesquidoux apparaît, il s'enquiert, il insiste, il presse. Il veut emporter ces feuillets, les faire lire, forcer affectueusement cette retraite et ce silence. En pareil cas, on parle d'heureuse fortune, de hasard providentiel. Je n'en crois rien, si l'on ne m'accorde que ces hasards surgissent toujours, pour peu que l'homme dont ils recoupent la route ait vraiment quelque chose à dire. Ils portent un nom, un visage. Le hasard, cette fois-là, s'appelait Calary de Lamazière. C'est lui qui introduit Joseph de Pesquidoux à *l'Opinion* de Maurice Colrat. La conjonction était heureuse. On peut être directeur de revue, ministre, et revendiquer à bon droit la qualité de vieux paysan. Ce lettré, ce terrien du Lot devait tout de suite mettre à son juste rang le grand écrivain d'Armagnac. Dès la semaine qui suivit leur rencontre, une première chronique magistrale paraissait à *l'Opinion*. C'était cette *Course landaise* où Marin l'écarteur affronte la vache Caraccola. Vers le même temps, je voyais l'un et l'autre aux arènes bordelaises de la Benatte : ainsi puis-je témoigner de la justesse d'accent, de la force émouvante de ces pages par ailleurs si brillantes. Les envois se suivront, de la même pulpe succulente, jusqu'en 1914. La dernière chronique porte la date du 18 juillet. Quinze jours plus tard, Joseph de Pesquidoux, âgé de quarante-cinq ans, père de cinq enfants, partait au feu à la tête d'un escadron.

La terre triomphe.

A) La lumière plus belle après l'orage.

C'était la vocation du soldat. Une autre façon de servir, de conduire et d'entraîner. Le même peuple l'entoure, qu'il connaît et qu'il aime. Du chef de terre à l'officier de troupe, le passage s'est fait comme de lui-même. L'un a préparé l'autre. Il n'y a point métamorphose ; seulement la même conscience, la même simplicité exemplaires. Deux fois cité, meurtri d'infirmités dont il souffrira toute sa vie, le même tocsin qui lui a fait prendre les armes le rend aux besognes de la paix. Il retrouve son pays et sa terre. Mais cette fois, l'épreuve traversée prêtera à ce retour un caractère poignant, qui atteint et bouleverse l'être dans son tréfonds le plus secret. Ecoutons-le, Messieurs, célébrer ces retrouvailles : cette terre, quittée « sans savoir si je la reverrais jamais, je la possède de nouveau. Je l'ai humée, respirée, bue, bien longtemps avant de l'atteindre... Et nous sommes réunis. Et j'ai rompu son pain, savouré son vin, empli mes poumons de son air et refait d'elle et par elle ma chair, mon cœur et mon souffle. Et, comme je l'embrasse vivant, à présent, elle m'enveloppera mort ».

Quel frémissement profond, cette fois ! Quel recueillement dans la ferveur et dans la joie ! Pareil au voyageur du beau récit qu'il intitule le *Goût du pays*, il a été « hanté d'images ». Comme lui, il a connu ces bouleversants rappels de la mémoire, « à la frontière, au feu... » Il le dit ; et pour moi, de nouveau, c'est vraiment l'une de ces rencontres où il me semble rejoindre l'homme. S'il n'a plus besoin, désormais, « de changer d'alentour pour trouver des magies », c'est qu'il a fait un très lointain voyage, entraîné par l'un de ces départs où le vivant qui se retourne, une dernière fois, emporte dans ses yeux les mêmes visions que l'homme qui meurt.

Permettez-moi ici, Messieurs, d'évoquer un souvenir personnel. Non pour ce qu'il aurait de singulier ; tout au contraire, parce qu'il est commun à des milliers de survivants. Un soir de 1915, sur la colline des Eparges, après quatre jours et quatre nuits d'un bombardement impitoyable, un obus de rupture énorme, éclatant sur le parados de la tranchée, avait tué ou blessé mes derniers hommes autour de moi. Je revois tout, j'y suis encore. Gémissant ou hurlant, les blessés étaient descendus. Le soir tombait. Une pluie opiniâtre et glacée diluait la glaise, faisait glisser contre mes reins la paroi visqueuse et molle à laquelle je m'appuyais. Dans la dernière clarté du jour, terne et lugubre, une flaque d'eau luisait vaguement entre mes jambes, verdie par l'ypérite, et frissonnant aux éclatements qui continuaient de tonner sur nous. Deux hommes, deux morts, abandonnés, pesaient contre mes deux flans : l'un presque coupé en deux, dont le sang achevait de couler avec un gouttellement de source ; l'autre indemne en apparence, mais tué par le souffle de l'explosion, très pâle, un filet de sang aux narines. Brûlé moi-même par le même souffle, un moment privé de sens, j'avais dû secouer sur la boue une langue, un fragment de trachée qui s'étaient plaqués sur ma main. Je regardais frissonner cette flaque verte, s'allumer de luisants blafards les éclats d'acier vif qui jonchaient de toute part la tranchée. Une heure auparavant, j'avais appris la mort de mon compagnon d'armes le plus cher, tué près de moi, comme dans un autre monde, au fond d'un entonnoir de mine. Contre ces morts de nos frères d'armes, nous avions dû nous durcir le cœur. Trop offerts à ces chocs renouvelés, nous n'y aurions point tenu. Mais ce soir-là, je ne m'étais point défendu. J'avais aimé, j'aimais ce garçon. Je me laissais songer à sa mort, et j'avais simplement de la peine. Il était Orléanais comme moi, des lisières de la forêt et des lentes plaines de la Beauce. Est-ce à cause de cela ? Je n'avais rien appelé, rien provoqué. Mais je vis... est-ce voir qu'il faut dire ? L'instant d'avant, il n'y avait rien, que l'horreur. Et maintenant, c'était là, sur moi, en moi, né de moi ou venant à moi, m'enveloppant et me ravissant : l'immense plaine blonde sous un soleil couchant d'été, avec ses

rangs de javelles alignées ; les deux tours de Sainte-Croix d'Orléans se haussant sur un ciel de lumière, d'un bleu merveilleusement frais et pur, avec ce rien de voilé, de fluide, qui doit monter du grand fleuve proche ; et entre elles ces vols de corneilles qui tournent sur nos cathédrales. Je les suivais des yeux : elles tournaient, avec ces croassements rauques et doux qui semblent tomber de si haut sur les toits d'une ville de province... Et moins encore : un chuchotement léger, léger, deux feuilles d'osiers, de *verdiaux* de Loire, bougeant au vent de la vallée, s'entre-frôlant l'une l'autre au gré de cette brise voyageuse... Comme je les écoutais ! Comme je les entendais, vivantes ; elles seules, petites, à la mesure du monde, dans le fracas monstrueux des obus ! Quand j'ai revu la Beauce, et les tours de Sainte-Croix, et les touffes argentées des verdiaux penchées sur les courants de Loire, les aurais-je ainsi reconnues si, un soir de là-bas, « au feu », comme dit Joseph de Pesquidoux, leur âme ne m'avait visité ?

S'il a eu naguère à choisir, désormais ce n'est plus la peine. Il a compris, avec sa chair même. Il résidera, il affermira ses racines. Paysan, il fait siens les mots du paysan : « La terre est jalouse. Elle ne pardonne pas. » Ecoutons-le comme parlant pour lui-même : « Elle réclame l'attention, la surveillance, les soins continus, une sorte de tendresse qui ne souffre ni tiédeur, ni absence. » Et il conclut : « C'est une union à vie ; aussi douce à ceux qui la contractent avec leur cœur que pesante à ceux qui ne font que la subir. » Cette union, il la contracte avec son cœur. Il en est à ce point où l'amour ne distingue plus ce qu'il reçoit de ce qu'il donne. Si la terre est jalouse, si elle ne pardonne pas, elle est fidèle, elle ne trompe pas. Pour s'être voué d'abord à elle, Joseph de Pesquidoux reçoit d'elle l'inspiration. Il pourra désormais, sans choisir, « subjugué par l'image et le mot », s'y appuyer pour rythmer ses songes.

B) Ecrivain-paysan.

C'en est fini, une fois pour toutes, des hésitations, des regrets ; comme des tentatives incertaines où tâtonne et se cherche encore le besoin de s'exprimer. Fini aussi des contagions nées des voisinages fortuits, du brouhaha des succès faciles, d'une actualité versatile qui risque de tromper l'ardeur, de fourvoyer le courage et l'effort. Ce Gascon s'engasconne à jamais. Si d'aventure il « fait une fugue », il s'en accuse en souriant de soi, il plaide la circonstance atténuante : il n'a point dépassé le Bigorre, qui est le point où la Gascogne s'adosse aux montagnes Pyrénées. Il est à soi, pleinement à soi. C'est la chose la plus difficile du monde, à en croire cet autre Gascon, Montaigne, qui savait ce dont il parlait. Ainsi s'exprimera-t-il pleinement, en harmonie avec lui-même, dans sa sensibilité, sa pensée, sa richesse authentique et loyale. Et ce seront ces livres denses, les deux *Chez nous, Sur la Glèbe,* les trois volumes du *Livre de Raison, La Harde,* cœur de son œuvre, serré de fibre comme le cœur d'un chêne d'Armagnac.

Paris, qui est si bon juge, si fin et si généreux, qui n'est jamais tout à fait dupe de ses propres engouements, Paris ne s'y est pas trompé. Il le loue, l'accueille et l'honore. *La Revue des Deux Mondes, la Revue universelle, la Revue de France, le Temps, l'Epoque,* s'honorent de sa collaboration régulière. Bientôt, vous l'appellerez à vous... Comble de chance ou prodige d'équité, il est prophète en son pays. Cela n'est point si commun. Lorsque le sociologue Tarde fut appelé au Collège de France, élu membre de l'Institut, on conte que le bruit en parvint jusqu'en sa province natale. On conte aussi que les notables s'étonnèrent. Et l'un d'eux, vénérable, traduisant cet étonnement, se serait alors écrié : « Le petit Tarde, membre de l'Institut ? Voyons, voyons, ce n'est pas possible... Je l'ai très bien connu quand il était juge d'instruction à Sarlat. » Pour Joseph de Pesquidoux, rien de tel. D'Agen à Dax, de Bordeaux à Toulouse, on le convie, on lui fait fête. Toute la Gascogne s'est reconnue en lui.

L'œuvre.

A) Elle s'attache à l'élite rurale.

Tenterai-je à présent, Messieurs, un commentaire, une manière d'exégèse de son œuvre ? En parlant de sa vie, par avance, j'ai parlé de ses livres. Ce qu'il y fait vivre, en effet, c'est ce qu'il a vécu lui-même, depuis sa petite enfance, plus lointainement encore, dans les profondeurs d'un temps que lui livre la tradition. Vous y trouverez la longue et belle histoire de la paysannerie française, une histoire qui embrasse des siècles, s'il est vrai qu'il a pu connaître des mœurs et des formes de vie plus proches des moissonneurs de Booz que des usines à blé du Middle-West américain. Sur la moisson à la faucille, le battage au fléau, le vannage du grain dans le vent, il a écrit des pages chantantes, où palpitent dans leur vérité la peine et la joie de l'homme. Il est admirablement informé. S'il en était besoin, il me rappellerait à cette heure la duperie des interprétations téméraires, des systématisations trop faciles dont la désinvolture affecte une gravité gourmée. Il me soufflerait à l'oreille qu'il y a un batelage de la culture.

André Bellessort, ce grand lettré, cet homme de culture forte et discrète, disait, l'accueillant ici même : « Qu'est-ce que la tradition ? Ce que j'aime dans le passé. La tradition, que chacun de nous invoque, n'est souvent qu'un choix individuel. » Sage et salutaire remarque ! Plus pertinente et opportune encore de s'appliquer à un artiste. Assurément, Joseph de Pesquidoux a dit d'abord ce qu'il aimait : ou mieux, ce qu'il préférait : choses et gens. Son art, dans ce qu'il a justement de personnel, est un choix attentif et constant. Mais le dire, c'est dire un truisme. D'aucuns, surpris de ne point retrouver dans ces livres l'âpreté, la brutalité, la rapacité paysannes dont ils avaient puisé l'image chez des informateurs moins sûrs, ont parlé de convention, de parti pris. Un parti pris ? S'en défend-il seulement ? Il le revendique, au contraire. Aussi bien que quiconque, il sait l'égoïsme des ruraux, leur main fermée à la misère, leur dureté trop habituelle à l'égard des bouches inutiles. Il a

fait allusion à des drames « brefs et sauvages, au fond d'une grange, sans écho dans ces terres reculées ». Mais il a cru qu'il pouvait s'en tenir à la peinture d'une « élite rurale » ; que « ce qui est sale, selon un mot de Jacques Bainville qu'il eut fierté à remplacer ici, n'est pas plus vrai que ce qui est propre. » La gentillesse, la constance, l'opiniâtreté laborieuse, la patience devant le sort, la sagesse lucide et volontiers railleuse, la sûreté tranquille du jugement, la fidélité dans l'estime lorsque l'estime est méritée, voilà des traits de l'âme rurale qui sont vrais, que Pesquidoux retient et saisit dans leur train vivant, parce qu'il les sait vrais en effet.

B) Ne créer qu'à partir du vrai.

Chef de terre ou écrivain, plus justement les deux ensemble, il a un souci émouvant de ses responsabilités. Le chef de terre, pour l'homme des champs, c'est celui qui est « en tête », qui « va devant ». S'il préside à la vie domaniale, c'est par l'honnêteté de la sienne, « par l'exemple d'un foyer sain, d'un ménage uni, religieux, assujetti à ses devoirs de justice et de charité, irréprochable dans ses mœurs. C'est là le sommet de l'âme rurale ».

Un sommet qu'il ne perd point de vue, « l'âpre cime » dont parle le poète, vers laquelle tendent l'effort quotidien et l'ascension d'une vie entière. Attentif à tous les problèmes de la terre, anxieux d'avoir compris avant de décider, libre de préventions, préoccupé d'informations directes, il ne cessera jamais de méditer, de tenter et d'éprouver, de réfléchir, d'apprendre encore : « Il faudrait tout savoir, dit-il, pour entretenir ou féconder son bien, d'un mot gascon que je traduis : pour le *gouverner.* » Un mot gascon ? C'est un mot paysan, le même que j'ai entendu aux lèvres d'autres paysans, sur les rives du Saint-Laurent ou de la rivière Saguenay. Là-bas, à Roberval, à Jonquières, à Joliette, ils disent : un règne. N'est-ce pas le même mot, Messieurs ? La même grandeur rustique et royale ?

Tout savoir... Pour « apprendre ce qu'est l'arbre », il visite les stations forestières des Pyrénées. Il s'informe auprès des savants, des chimistes agronomes, des maîtres-artisans qu'une longue pratique a formés et grandis. Il écoute, il observe avec une attention toujours vive, une acuité merveilleusement pénétrante. S'il n'est pas un savant, il est intuitif et sagace au point que les savants mêmes pourraient lire ses livres avec fruit : j'en puis croire d'autres chefs de terre, bons observateurs comme lui. Sur les problèmes ardus de la chimie agricole, il a des vues singulièrement perspicaces. Il ne les résout pas, mais les pose de telle sorte, avec une justesse si avertie que c'est les incliner déjà vers une solution valable. S'il s'avère que les labours profonds, tels qu'ils furent naguère pratiqués, contrarient le libre jeu de la biologie bactérienne, les élaborations mystérieuses de la nature, il les abandonnera pour revenir à des façons moins brutales. Tout cela le passionne et le passionne deux fois puisque, cultivateur et poète, il s'émeut deux fois de créer. Sur ces phénomènes de la vie, sur les fécondations végétales, sur la consomption du fumier, il projette des clartés si vives que le mystère même s'illumine. Cela rejoint les élans du lyrisme. Il le dit avec cette exactitude, cette justesse de ton qui est l'une de ses vertus : c'est « comme une source qui s'est ouverte » en lui. Une source, une transparence fraîche. Rien de fumeux, de délirant. Apollonien plus que dionysiaque, son lyrisme n'emprunte rien aux transports de la bacchanale. Socialement traditionaliste, parce qu'il sait qu'on ne force point la nature, considérant le droit de propriété comme sacré, parce qu'il sait qu'il fonde et légitime l'autorité nécessaire au « gouvernement » du bien, il ne se fixe point pour autant dans une attitude immobile, une sclérose de l'âme et du cœur. Comme dans le domaine culturel, il donne son attention au devenir, au mouvement de la vie. Il veut que l'ouvrier du sol participe aux bénéfices du sol. Il prône les syndicats, les coopératives, les mutuelles qui soutiennent et secourent tout ce qui peut pallier à la routine, à l'insouciance, à l'infortune. Et de même que, sur le plan agricole, il monte à un lyrisme qui rejoint le sentiment profond, quasi physiologique, de la vie universelle, de même, sur le plan social il accède naturellement à une générosité chaleureuse, à une fraternité qui n'est autre que le respect de l'homme. Pour lui, pas de justice qui ne tienne compte de l'intention ; pas d'autorité vraie qui ne respecte chez autrui la pudeur et la dignité. Il dit : « Plus d'un humble front qui porte des rides, avec celle de la fatigue montre la trace de vertus quotidiennes. Mauvais maître, qui ne sait pas l'estimer et le manifester. Mauvais maître, qui n'a pas ces scrupules, cette sollicitude, cette générosité ; qui ne pense pas qu'être chef c'est commander à une famille agrandie... » Voilà l'accent, Messieurs, égal à la simplicité et à la noblesse de l'homme.

Cette montée, ce progressif élargissement, ce sont eux qui donnent à chacune de ses chroniques, à chacun de ses récits leur rythme et comme leur respiration. Ses départs se ressemblent. Il définit, avec une précision minutieuse, une sorte d'impassibilité. Il va, revient, attentif et soigneux, pareil au laboureur qui prépare et façonne sa terre, qui tire droit son sillon, les yeux fixés sur le rejet du peuplier qu'il voit là-bas, au bout du champ : « Le sanglier est un mammifère. Il appartient à l'ordre des pachydermes, à la famille des sulliens. » Qu'il s'agisse de l'isard, du goujon ou de la lamproie, du blé, du lin ou du soja, du couteau catalan ou du billard de quilles, sa démarche est la même, égale, constamment contrôlée. Après quoi, il décrit, il explique, avec des précisions pareillement minutieuses, la même impassibilité volontaire et surveillée. Tout cela si objectif, si rigoureusement informé, si loyal et si clair qu'on pourrait trouver dans ses livres comme des manuels de perfection : du parfait tailleur de cercles, de la parfaite gaveuse d'oies, du parfait distillateur, résinier, sabotier, chasseur de palombes ou d'abeilles, et même du parfait braconnier, ou du parfait contrebandier en eau-de-vie : car il a, et c'est à son honneur, toutes les relations normales.

Quand il en est à cette tâche, rien ne l'en ferait dévier. Si quelque mouvement de l'âme se soulève en lui et l'entraîne, il le surprend,

il se gourmande : « Le lotier appartient à la famille des papilonacées. Parce que ses fleurs, innombrables et *palpitantes,* ont l'air de papillons un moment posés, butinant au souffle chaud de juin... Mais je m'égare... » Et il poursuit, reprend le pas. Ainsi assure-t-il ses assises. Il fonde sur un terrain solide, pareil au *terrebouc* de là-bas, « épais, serré comme du marbre », qui offre au cep un aliment capable de fortifier un chêne, à la maison un socle inébranlable. Quelquefois, cette minutie ne va pas sans lui peser. Lorsque, précisément à propos de la maison rustique, il a choisi, énuméré les matériaux, accumulé les détails techniques concernant l'orientation, les murs, la charpente, la toiture, la distribution des aîtres, il s'écrie : « J'ai envie de dire ouf ! Comme si j'avais monté ces pierres ou ces briques moi-même, ou ces poutres, ou ces tuiles. Pourtant, il le fallait. »

Il le fallait : il achèvera donc. Il ne transigera pas avec lui-même. Enfin, c'est fait, il a achevé. Alors seulement, il se libère. Avec quelle aisance, quelle sûreté ! Il s'émeut, il cède aux souffles qui le soulèvent, accueille la sympathie qui l'unit à tout ce qui vit sous le ciel, à la plante, à la bête, à l'homme. Le blé devient une créature de Dieu : le blé se recueille, le blé *voit* poindre les feuilles nouvelles, la première fleur s'épanouir ; il *entend* « un bruit séveux gagner de proche en proche comme un ruissellement de vie ». Il frissonne. Il s'éveille. Avec mai, son amour commence. Fauché, il « gémit » en tombant, et la faux « râle » au travers : *lou praou blat !* Le pauvre blé !... Et le morceau s'achève sur une image ailée, un cercle d'ondes qui va s'élargissant, amplement et longuement, dans une dilatation illimitée.

C) Une œuvre riche et claire.

Je l'ai beaucoup cité. Assez pour que l'on ait senti les dons admirables de l'artiste. Je crois bien qu'il les a tous : une vue ample et aiguë, qui s'accommode avec une souplesse prodigieuse, dérobe à l'étamine le secret de son pollen dans le même instant presque où elle embrasse la forêt ; une richesse sensorielle surabondante : formes, couleurs, lignes des horizons, souffles, murmures, odeurs, saveurs, toucher du vent, de l'eau qui dort ou coule, rien qu'il ne perçoive dans sa force, dans sa fleur, sa réalité vierge, sa fraîcheur originelle, avec son duvet, sa pruine. Plastique comme un parnassien — lorsqu'il dresse, par exemple, la silhouette du berger Arriou Mourt, vêtu de la dépouille sanglante de l'ours qu'il vient d'éventrer, — frémissant comme un romantique, il percevra aussi les symboles et les concordances que lui propose l'univers. Mais tout ce qu'il exprime et traduit demeure comme baigné d'une clarté précise et légère, pareille à celle de ces étés de la Saint-Martin, en son pays d'Armagnac, aux heures tièdes du jour « où l'air a fini de vibrer », alors que l'atmosphère prend une pureté cristalline et tendre « où toute chose fait trait ou rayon ».

Cette clarté, c'est celle d'un classique. S'il fait voir et sentir, et avec quelle vivacité ! il fait toujours et en même temps comprendre. Doué d'un sens étonnant de la physiologie, animalier incomparable, il anime des portraits de bêtes qui sont à cet égard des merveilles. On ne saurait oublier, l'ayant lu, ni la « gracilité ronde » de l'isard : ni la robe du bœuf basque, « couleur de pêche blanche, avec des plis de peau rosée », ni les longs yeux gris-bleu de l'épervier « couleur d'acier neuf, sous des paupières lourdes, au regard froid, étincelant, avide, aux prunelles incessamment dardées ».

Mais surtout, de pareille lecture, vous emportez un sentiment enrichissant de découverte et de connaissance : vous connaissez l'anguille, dans sa double nature amphibie ; le lièvre, construit pour la course et le bond ; vous n'avez plus le droit de confondre le goujon sédentaire avec le goujon nomade, sauf dans la saveur craquante d'une friture, accompagnée, comme il se doit, « d'un vin d'or, léger, rien qu'en parfum presque ».

Classique, il l'est aussi par sa langue, nourri qu'il est d'humanités. De race et de tempérament, c'est un fils du soleil, un Grec. L'œuvre entière avoue et proclame son amour, son besoin de la lumière. Il salue « le jour éclatant, ivresse du monde ». Il se peint cheminant face à l'astre, enveloppé d'effluves rayonnants, et frémissant de joie sous le vivant toucher, tenté d'ouvrir les lèvres et les bras au fluide pour l'aspirer plus profondément, « le faire ruisseler en lui aussi loin que son sang ». Il a lu Homère et s'en souvient. Il a ses propres épithètes homériques, des associations spontanées, indissolubles, qui d'elles-mêmes reviennent sous sa plume : un outil de fil ardent, une haleine inépuisable. De culture et d'éducation, c'est un Latin, de parler d'oc, sonore et nettement frappé. Comme Montaigne, comme Malherbe, ce Normand à demi Provençal, il puise dans le fonds populaire, d'autant plus volontiers que la race, autour de lui, est bien disante, de langue alerte et drue. Il aime les mots qui chantent — l'aupébine, l'osmonde ; ses jeunes filles s'appellent Maïlys, Noella, Rosamée ou Rameline, — non pas seulement pour leur musique, parce que, comme aux yeux les haies roses et blanches des chemins, cela « fait joli » à l'oreille, mais aussi pour leur vivacité, leur vertu de révélation : un pré « comme un fond de béret », des fruits « de quoi mouiller sa bouche » : et ces dictons, ces proverbes du cru qui semblent pousser et fleurir sur la chaleur du fonds humain, comme suscités par le train de la vie : « Une bonne paire, c'est le pain gagné et le vin tiré. » Les bœufs, le blé, la vigne, toute la paysannerie d'Armagnac.

Et cette richesse verbale s'ordonne toujours en de justes cadences. Il se souvient d'avoir rythmé des vers. Et d'abord presque trop, tant ce souci de rythme et de scansion transparaît à travers ce qu'il écrit. Des pages entières du premier *Chez nous* sont ainsi nombrées et rythmées :

C'était la maison blanche au tournant du [sentier,
Le champ devant le seuil, la vigne sur le coteau,
La lande où sont les pins, le ruisseau qui limite
La terre à soi, la terre aux autres,
Mûrissant toutes deux sous le même soleil.
C'était l'éclat du jour sous le ciel familier...
C'était le bruit du vent dans le chêne voisin...

Mais il a eu la force d'âme de renoncer très vite à ces réminiscences de lui-même. Il a trouvé son style, une belle prose qui chante encore, savante et sûre dans son ordonnancement, d'une propriété magnifique, et qui retrouve à force d'art le mouvement même, la poussée de l'éclosion, la chaleur vivante du *thumos*.

Une autre immortalité.

Messieurs, je vais avoir achevé. Par souci de ne point le trahir, j'ai souvent emprunté sa voix. Je vous disais tout à l'heure mon regret de ne l'avoir point connu, et l'illusion, peut-être, de retrouver quand même sa présence. S'il est peu d'œuvres où l'écrivain se montre soucieux davantage de s'effacer derrière son objet, sans doute en est-il peu qui révèlent de sa personne une image plus fidèle et plus proche. Le son d'une voix s'élève de ces pages, encore et à jamais vivant. Elles sont toutes pleines, en effet, d'une présence, aussi réelle et d'aussi vive empreinte qu'on la peut retrouver là-bas, sur sa terre, à Pesquidoux.

J'y suis allé, j'ai vu la longue maison rose, et les allées du beau parc accueillant, et le haut clocher du Houga, et les chênes noirs sur les collines dans la pureté des horizons.

En vérité, c'était le reconnaître. Voici, au mur de la salle à manger, le plat de céramique où se tordent les lamproies : elles semblent en glisser pour ramper contre la tenture, effrayantes à ses yeux d'enfant. Voici, dans le cabinet de travail, le vase de cuivre qu'entoure une ronde d'amours, débordant d'épis secs de maïs. Il y puise, pour ranimer le feu, la flamme blanche bondit en crépitant. Les Le Guessan sont là. Dans les yeux bruns de la jeune femme, cette lueur brusque a piqué deux étoiles. Il le lui dit, et elle s'empourpre. Voici les chais monumentaux où l'alambic rougeoyait dans l'ombre. Voici la grille au bord de la route, les grands pins parasols où le vent fait le bruit de la mer. Un attelage de bœufs passe là-bas, des bœufs gascons auréolés. La voix du bouvier résonne : « Hâ Bouét ! Hâ Marty ! » Est-ce Caddéroun ? Est-ce l'homme de Taillemagre ? L'angélus tinte, à Mormès, à Toujun, à Magnan : le son porte de Mormès, c'est du temps sec pour demain.

Il va, s'arrête, cause avec l'un sous le tauzin, avec l'autre au bord de la vigne. Une rumeur vivante l'entoure. Elle est bornée par les collines, elle monte de ce « petit univers » qui est le sien et qu'il a voulu sien. Mais elle ne meurt pas à ses rives. Il le sait, cette conscience le pénètre. « Provençal ou Normand, Lorrain ou Gascon, le paysan de France est partout le même en ses traits essentiels. » Ainsi dit-il, et il a raison. Il parle de ce qu'il « connaît bien », avec la « certitude » d'atteindre ainsi à l'universel. Dans son travail et dans ses joies, dans son besoin de croire et d'espérer, devant la découverte du monde, devant l'amour, devant la mort, l'homme se retrouve dans sa condition d'homme.

Un soir, causant avec un métayer, Joseph de Pesquidoux prit froid. Il rentra, s'alita, ne se releva plus. Il avait vu mourir aux champs. Il a dit en des pages admirables, parmi les plus parfaitement belles qu'il ait écrites, la mort du métayer Lanneluc. On ne saurait parler de la mort avec plus de simple grandeur.

Lorsque Lanneluc sent que la vie le quitte, il rappelle à lui le passé, ses souvenirs, les morts qu'il a aimés. Il a cru toute sa vie : il fait venir le prêtre, reçoit les saintes Huiles, communie, s'entretient seul à seul avec son fils aîné. Après quoi, il demande qu'on attelle un tombereau, qu'on le garnisse d'un matelas, qu'on l'y porte. Il veut revoir encore une fois sa terre. A demi soulevé, adossé au fond du véhicule, il emplit ses yeux du spectacle des champs, des arbres, de la lumière divine. En passant près de la vigne, il dit au fils : « Tu vois, il manque des piquets » ; près de la dernière avoine : « Tu n'oublieras pas de la herser... » Il rentre alors, consent à s'aliter, à mourir.

C'est la grande leçon du terrien, de cet « homme immortel » en qui s'incarnent les lignées, figure aux cent visages, aux cent voix, humble Protée d'une geste éternellement recommencée. Peut-être, à l'heure où l'âme s'exhale et monte pour rejoindre « la lumière incréée », peut-être Joseph de Pesquidoux l'a-t-il revu cheminant par les champs, « avançant sa route dans le monde, sûr de son pas comme de son cœur ». Comme le grain du sillon qui ne se défait que pour germer, il meurt pour renaître en ses fils et ses fils sont lui encore. Il meurt, « et son souffle qui tombe prononce encore : « Continuez. »

Liste chronologique des principales œuvres de JOSEPH DE PESQUIDOUX.

1896. — *Premiers vers*, Lemerre.
1921. — *Chez nous. Travaux et jeux rustiques*, Plon.
1922. — *Sur la glèbe*, Plon.
1925. — *Le Livre de raison*, Plon.
1931. — *Duc de La Force*, Alcan.
1935. — *L'Eglise et la terre*, Flammarion.
1936. — *La Harde*, Plon.
1937. — *L'Armagnac*, l'habitat et l'art rustique gascon, Bousquet.
Discours de réception à l'Académie, sur Jacques Bainville, prononcé le 27 mai 1937, Plon.
1938. — *Le Livre de raison*, Fayard.
1939. — *Gascogne*, de Gigord.
1940. — *Un petit univers*, Plon.
1942. — *Sol de France*, Plon.
Pour la terre, Editions du Clocher, Toulouse.

— *Responsabilité :* Diagnostic économique et social, par MARCEL CROZET-FOURNEYRON. — Vol. 13 × 20 cm., 100 pages, 50 francs. Editions Sedif, 30, boulevard Malesherbes, Paris, VIIIe.

Systèmes collectivistes ou étatistes dans l'économie sociale, dirigisme excessif, économie dirigée, voilà, selon l'auteur, les causes principales des difficultés actuelles ; depuis trente ans, sous prétexte de justice sociale ou de bien-être, on a supprimé presque toute responsabilité personnelle et toute initiative dans le domaine économique, en France comme ailleurs.

— *Le Christ et sa religion*, simple exposé, par le chanoine GLORIEUX. — Vol. 12 × 18,5 cm., 184 pages. Les Editions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris, XIIIe.

Un exposé succinct mais exact, et pour des lecteurs déjà croyants en Dieu, décrit la religion chrétienne. Donc, la faire connaître telle qu'elle est. Notre religion vaut la peine qu'on l'étudie... et qu'on l'aime.

QUESTIONS SCOLAIRES

L'ENSEIGNEMENT AUX ÉTATS-UNIS

Sous ce titre, M. J. A. J. Pedroli publie dans la revue des Jésuites néerlandais, Katholiek cultureel Tijdschrift *(avril 1947), une vue d'ensemble des caractéristiques, des tendances, des méthodes et de l'organisation de l'enseignement aux Etats-Unis. La rédaction nous a autorisé gracieusement à reproduire cet article, ce dont nous tenons à la remercier ici.*

L'auteur, vu les lecteurs auxquels il s'adresse, compare l'enseignement américain avec celui des Pays-Bas ; cette comparaison peut s'appliquer, mutatis mutandis, *à l'ensemble des pays d'Europe occidentale, sauf, évidemment, pour certains types d'écoles, en nombre assez réduit d'ailleurs (certains collèges anglais, école des Roches, écoles Montessori, les Ecoles supérieures populaires au Danemark, etc.).*

Dans son introduction, l'auteur fait état du désir de rénovation qui, depuis la guerre, s'est fait jour dans l'enseignement aux Pays-Bas, comme dans toute l'Europe occidentale ; beaucoup ont tourné leurs regards vers l'Amérique pour y trouver des idées et observer des expériences susceptibles d'être adaptées à nos pays. Mais souvent les jugements portés sur l'école américaine sont quelque peu hâtifs ; tantôt on la sous-estime, tantôt on l'admire au point de condamner trop sommairement l'enseignement pratiqué dans nos pays.

Le but et les moyens des deux enseignements ne sont pas identiques. L'auteur poursuit (1) :

Traits caractéristiques.

Le goût des expériences.

A côté d'un certain nombre de traits communs, l'enseignement américain présente des différences notables avec notre système, grâce à son caractère et à son développement particuliers.

Deux traits le distinguent tout particulièrement. D'abord, le goût des expériences. L'enseignement américain se caractérise par un besoin presque instinctif d'évolution, par sa perméabilité aux idées neuves en matière pédagogique et psychologique, par le désir très répandu de faire des expériences et de les faire de bon cœur. C'est là une qualité naturelle d'un peuple qui n'est pas encore enlisé dans des traditions ou des formes qui finissent si facilement par se pétrifier jusqu'à n'être plus qu'une enveloppe stérile. La Hollande a connu, jadis, une période semblable d'expériences dans les domaines les plus divers et ce n'était pas la plus mauvaise période de son histoire.

Formation de toute la personnalité.

Mais la finalité de notre enseignement est restée essentiellement la même qu'il y a plusieurs siècles. Sans doute le nombre de matières enseignées a augmenté, les bâtiments et le matériel scolaires ont changé, les méthodes d'enseignement ont été perfectionnées ; mais ce qui en faisait l'âme n'a pas changé : on vise à « instruire », à inculquer des connaissances et à faire acquérir des qualités d'intelligence estimées utiles aux élèves. On insistait surtout sur la formation intellectuelle ; aujourd'hui encore, on met expressément, et dans certains cas presque exclusivement, l'accent sur cette formation. Voilà ce qui constitue la seconde différence, la plus profonde, avec l'enseignement américain. Tandis que, pour nous, l'école est en premier lieu un moyen de formation intellectuelle, l'Américain la considère comme un moyen de formation de toute la personnalité. Cette conception est due sans aucun doute au grand essor qu'a pris l'étude de la pédagogie et de la psychologie à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. On voyait de plus en plus clairement que l'état de santé corporelle, la vie affective, la vie de l'intelligence et de la volonté, le développement moral et social — éléments que jadis on étudiait à part — étaient autant de facteurs qui, au lieu d'exister et d'agir isolément, exerçaient une influence profonde et incessante les uns sur les autres. On a commencé à considérer l'homme avec tous ses comportements comme un tout, comme une personnalité. Pour que l'enfant, en grandissant, devienne un caractère heureux et fort, il fallait veiller à tous ces éléments également et en tenant compte de leur solidarité. Les écoles des Etats-Unis ont compris que là était leur tâche ; aussi ont-elles abandonné la conception qui mettait l'accent sur la formation intellectuelle et qui jadis régnait également chez elles, pour insister surtout sur une éducation destinée à faire de l'enfant une personnalité complète, « homme » et membre de la société. C'est ce qui a donné à l'enseignement américain, à tous les degrés, une physionomie difficile à comparer avec des situations néerlandaises. Celui qui ferait des comparaisons sans tenir compte de ces différences fondamentales, créerait des confusions ou pire. Dans toutes sortes de détails d'organisation, depuis la fréquence des matières à option, même à l'école primaire, jusqu'à la vie commune des étudiants des *colleges*, la formation de *toute* la personnalité se trouve tellement au premier plan et cette personnalité y est tellement envisagée comme devant être un jour un membre de plein droit de la communauté démocratique américaine qu'il vaut mieux réfléchir dix fois avant de conclure : notre enseignement est meilleur, ou — ce qui serait peut-être plus grave encore — notre enseignement est pire.

Ne pas généraliser, ne pas confondre.

Il est d'autant plus difficile de se faire une idée exacte de l'école américaine que les spécialistes de l'enseignement qui visitent les Etats-Unis étu-

(1) Traduction et notes de *la D. C.*

dient naturellement les écoles les plus modernes, ce qui fait parfois croire au non-initié que les institutions visitées sont les seules représentatives de l'enseignement américain. Or, ce n'est précisément pas le cas. On ne peut même pas parler du tout d'*un* enseignement américain. En effet, le gouvernement fédéral des Etats-Unis ne possède pas de ministère de l'Instruction ou de l'Education. L'enseignement est entièrement du ressort de chacun des 48 Etats, qui seul en est responsable. Aussi la foule énorme d'établissements scolaires — plus de 25 000 pour le seul enseignement secondaire — présente-t-elle des différences considérables de niveau et de méthode, d'installation et d'appellation.

C'est là un dernier facteur susceptible de créer la confusion dans l'esprit du Hollandais qui veut se faire une idée de l'enseignement américain. Trop facilement nous associons des noms de types d'écoles dont la résonance nous est familière à des notions néerlandaises (1). Pour l'enseignement primaire, il n'y a pas de difficultés. Mais l'enseignement secondaire est représenté par la *High-School* ; type d'école qui n'a rien à voir — et cela délibérément — avec notre motion de « haute école » (2). Quand il s'agit d'enseignement supérieur on parlera de *college* et de *university*, dénominations qu'on ne peut pas non plus traduire impunément telles quelles.

Il est utile d'avoir devant les yeux ces lignes générales quand on est invité à prendre place à nouveau sur les bancs de l'école primaire ou secondaire, mais, cette fois, en Amérique.

L'enseignement primaire aux États-Unis.

Les écoles privées.

Tous les Etats américains connaissent l'obligation scolaire ; la limite extrême de cette dernière varie de 14 à 18 ans. Sur les 20 millions d'enfants des Etats-Unis qui vont tous les jours à l'école, 10 pour 100 seulement fréquentent l'enseignement privé (*private*) ; ce sont pour la plupart des enfants catholiques. Quatre Etats accordent une subvention importante à l'enseignement libre ; pour le reste, les écoles catholiques en sont réduites aux ressources de l'Eglise et aux libéralités privées. Cette position est loin d'être agréable. Quant à leurs rapports avec les ministères de l'Instruction publique des divers Etats (*Education Boards*) : malgré une étroite collaboration, ils sont généralement tels que les *private schools* jouissent d'une liberté presque totale d'organisation et de méthode. Aussi elles ne font pas mauvaise figure tant par le niveau de leur formation que par leur progressisme. De plus, dans l'enseignement privé, on peut généralement appliquer une heureuse sélection.

Méthodes traditionnelles.

Beaucoup d'idées naïves sur l'enseignement primaire aux Etats-Unis disparaîtront quand on aura vu ce que les enfants doivent apprendre à l'école. Car dans l'enseignement primaire, il y a toujours un très grand nombre d'écoles qui fonctionnent suivant le système traditionnel : les enfants y sont plus passifs qu'actifs ; ils sont assis en rangs alignés ; les matières à apprendre sont les mêmes pour tous les élèves d'une section et la transmission des connaissances se fait par un certain dressage et surtout par la mémoire. Les programmes de ces écoles diffèrent relativement peu de ceux de la moyenne des écoles de notre pays ; il est à regretter que les limites d'un article de revue ne permettent pas de comparer les horaires. La principale différence concerne la lecture et le calcul. On accorde beaucoup plus d'importance à la lecture que dans notre pays (1) : normalement huit heures et demie en première année et sept heures et demie en deuxième ; par contre, ce n'est que dans les hautes classes que le calcul acquiert de l'importance.

Méthodes modernes.

Mais en face des écoles traditionnelles, le nombre d'écoles modernes va sans cesse croissant.

Les anciennes salles de classe ont été en tout ou en partie remplacées par des locaux équipés de petits meubles qu'on déplace facilement ; les matières scolaires y sont traitées le plus possible suivant des centres d'intérêt et on consacre un soin intense à la formation corporelle, au développement de la vie affective et de la volonté.

Entrons dans une salle de classe d'une école moderne. Au premier abord, elle vous fera une impression allant d'une charmante atmosphère de famille plus ou moins animée au remue-ménage de la chambre de jeu un jour de vacances pluvieux. Quelques élèves sont assis près de l'armoire aux livres et lisent avec ardeur. Sur une table de modelage se trouve un troupeau de bétail soigneusement protégé par ses « auteurs ». L'un d'entre eux est juste en train de négocier la vente de quelques moutons, qui seront tout à l'heure payés avec de l'argent ayant toutes les apparences du vrai. Aux murs il y a des planches représentant des fermes anciennes et modernes, tandis que dans un coin un groupe d'élèves est occupé à examiner quelques produits agricoles. Au milieu, sur le vaste parquet, règne une grande activité. Sous la direction d'un architecte de dix ans on construit et on explique une ferme complète avec étables, granges et champs environnants. Les indications vont d'un train rapide, car l'architecte sait que tout à l'heure il devra rendre compte à l'institutrice du travail de son équipe. Mais cela durera bien encore quelques moments, car celle-ci, ma foi, est, avec quelques enfants, occupée à admirer un lapin vivant. L'animal supporte tranquillement cet enthousiasme...

En réfléchissant un peu, on découvrira un ordre dans ce chaos apparent. Toutes les activités se groupent autour du sujet « ferme ». On acquiert ici les notions et les réflexes pratiques élémentaires en matière de lecture, de calcul, de géographie, de botanique et de zoologie, tout cela en jouant ; mais les enfants mettent dans le jeu tout leur sérieux ! De plus, ils apprennent à manier l'argile plastique, ainsi que les pièces d'une boîte de construction, et leur sens des dimensions et des proportions, de la forme et de l'harmonie se développe. Ils peuvent faire

(1) L'inconvénient est identique pour un Français, comme on le verra.

(2) En néerlandais *Hogeschool* : Haute Ecole ou Université.

(1) Les questions d'orthographe peuvent y être pour quelque chose : orthographe extrêmement capricieuse en anglais, presque rationnelle en néerlandais.

quelque chose eux-mêmes, « créer » quelque chose et mettre en avant des idées et des projets nouveaux. Les membres d'une petite équipe qui auront entrepris en commun quelque travail comprendront l'importance de la coopération ; ils découvriront que c'est seulement en s'aidant les uns les autres et sans égoïsme qu'on arrive au résultat. Le travail devient plus personnel et plus intéressant, tandis que néanmoins la solidarité de la classe se fortifie. Car, après avoir vécu pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois cette *unit* ou unité scolaire, c'est fiers comme des paons que, lors de la visite collective d'une vraie ferme, ils se rappelleront et reconnaîtront dans la réalité le travail fait en classe.

Ces *units* — les élèves et les maîtres peuvent en imaginer beaucoup — sont caractéristiques de l'enseignement nouveau. Evidemment, il y a aussi tous les jours quelques réunions de classe, soit pour expliquer une difficulté générale, soit pour raconter — le narrateur peut être un enfant — ou pour chanter ; le tout autant que possible en rapport avec la *unit*. De temps en temps, on contrôle l'état du développement intellectuel au moyen de devoirs ou de travaux ou de tests standardisés.

Le personnel enseignant.

Inutile de dire qu'un tel système exige beaucoup de la part des maîtres et que la réussite dépend principalement de leur tact, de leur discernement, de leur sens pédagogique et de leur travail méthodique fait dans des conditions très libres. Si dans une école traditionnelle un instituteur médiocre peut encore atteindre d'assez bons résultats, dans une « école progressive » des lacunes de la part d'un membre du personnel (nonchalance, désordre, manque de sens psychologique) provoquent un certain chaos et un gaspillage de temps.

Encore un mot sur le personnel enseignant et l'usage des tests. 87 pour 100 des écoles primaires sont tenues par des institutrices. Dans les milieux pédagogiques, on souligne qu'il serait souhaitable que le personnel masculin de l'enseignement primaire fût plus nombreux ; alors il n'arriverait plus que des garçons admis à la *High School* n'aient jamais connu de direction masculine.

La formation du personnel se fait surtout au *Teaching College* (Ecole normale), dont les cours durent de deux à quatre ans et où l'on entre après avoir parcouru la *High School.*

Les tests.

L'usage des tests est assez général dans l'enseignement américain. Après une période initiale où l'on en a beaucoup exagéré l'importance, ils sont actuellement en voie d'occuper une place normale parmi les moyens précieux pour évaluer l'intelligence, les capacités, les aptitudes spéciales des élèves et pour vérifier les connaissances acquises. Mais des recherches récentes ont démontré qu'après tout, c'est encore un maître compétent qui est le meilleur juge de l'ensemble des capacités d'un élève.

Des tests soigneusement appliqués ont montré que les résultats des écoles traditionnelles et des écoles modernes sont sensiblement les mêmes, à la grande surprise des unes comme des autres. Les tenants de la méthode traditionnelle jubilaient et disaient : « Nous ne sommes pas si mauvais qu'on le dit », tandis que ceux de l'école progressive haussaient les épaules en faisant remarquer que leurs rivaux formaient les élèves d'une manière si compliquée qu'il est difficile de contrôler les résultats au moyen de la psychotechnique. Ce qui fait qu'en fin de compte la rivalité subsiste et que provisoirement le risque de voir l'enseignement se pétrifier est minime, ce qui est déjà très précieux.

L'enseignement secondaire aux États-Unis. (1)

C'est particulièrement à propos de l'enseignement secondaire qu'il faut rappeler au lecteur que la conception de l'enseignement aux Etats-Unis diffère entièrement de celle de nos pays. On peut se donner ici à cœur joie aux expériences pédagogiques et psychologiques. Aussi les différences entre les établissements sont-elles légion, différences d'organisation et de méthode, mais le but est toujours le même. C'est la formation de la personne tout entière qui est toujours l'essentiel et la formation intellectuelle n'y occupe certes pas une place exclusive.

Aussi il n'y a sans doute pas de pays au monde qui puisse se glorifier de ce que 70 pour 100 de ses jeunes gens fréquentent l'enseignement secondaire, comme aux Etats-Unis. D'ailleurs, avec l'organisation de l'enseignement secondaire telle qu'elle est conçue aux Pays-Bas, une telle affluence serait à peu près impossible et certainement pas souhaitable.

Comme, chez nous, l'école est conçue en premier lieu comme un moyen d' « enseignement » et que de vastes groupes, notamment parmi le personnel enseignant, désirent qu'il en soit encore ainsi, il faut qu'un élève ait certaines ressources intellectuelles pour pouvoir suivre l'enseignement secondaire. Un quotient d'intelligence de 115 à 120 ne saurait être considéré comme un luxe dans le cas présent. L'admission d'élèves à peu près sans restriction de nombre — comme c'est le cas aux Etats-Unis — entraînerait chez nous une baisse du niveau scolaire d'une part et d'autre part, dans beaucoup de cas, la majeure partie des élèves seraient obligés de quitter l'école après quelques années de tortures et sans avoir remporté de succès. Par conséquent, ici encore, il faut y aller prudemment si l'on veut établir des comparaisons.

Organisation.

Les *High Schools,* au nombre de plus de 25 000, dont 2 231 catholiques en 1940, prennent les garçons et les filles après l'école primaire et les conduisent soit jusqu'au seuil de la vie, soit jusqu'aux portes du *college* (2). Bien que primitivement la *High School* comportât quatre années faisant suite aux huit années de l'école primaire, on préfère de plus en plus un type d'école où les études commencent après la sixième année de l'école primaire. Dans ce cas, l'école se divise en *Junior High School* (7e, 8e et 9e année d'études ou *grades*) et *Senior High School* (10e, 11e et 12e *grades*). Mais on estimait que le jeune homme, qui a alors 18 ans, n'était ni entièrement préparé à la vie ni entièrement préparé au *college.* C'est alors qu'est né un nou-

---

(1) Voir *D. C.*, t. XLIV, col. 1236 et suiv. d'autres détails sur l'enseignement secondaire et supérieur.

(2) Le *college* est traité dans la dernière partie de cet article.

veau type d'école, le *Junior College*, qui, en peu d'années, a gagné beaucoup de terrain. Le *Junior College* est considéré comme faisant encore partie de l'enseignement secondaire ; la durée des cours est de deux années après la *High School*.

Programmes et méthodes.

Pour donner une idée de la méthode de travail dans une *High School*, modérément « progressive », nous examinerons un peu plus en détail le programme d'une de ces écoles. Nous ne parlerons pas — si intéressant que cela puisse être — de bâtiments scolaires et de parcs à autos, de terrains de sports et de *swimmingpools* (bassins de natation) magnifiques, de cantines bien installées pour les demi-pensionnaires, ni du système de *self-government* par les élèves, mais nous nous bornerons à l'enseignement proprement dit. Le système étudié ici a été pratiqué pour la première fois par la *Eagle Rock High School* de Los Angeles.

Les six années de cette *High School* se divisent en trois cycles (1re et 2e années ; 3e et 4e années ; 5e et 6e années) ; le programme de chaque cycle forme un tout.

Les matières et activités scolaires se divisent en : connaissances de base, mathématiques et sciences, matières à option, éducation physique et hygiène.

Les connaissances de base constituent le noyau de l'enseignement des deux premières années. En partant du milieu immédiat des élèves et en explorant ensuite des champs d'intérêt en cercles concentriques de plus en plus vastes, on élargit et on approfondit, dans des « unités d'études » appelées *units*, les notions d'anglais, de lecture, d'histoire, de géographie, etc., acquises à l'école primaire ; les lacunes qu'on découvre sont comblées par des exercices spéciaux. Voici quelques-uns de ces *units* : l'école, la famille, la ville, l'Etat, le pays, pays étrangers. Ces *units* sont très variables : le personnel et les élèves s'entendent pour fixer une ou plusieurs *units* pour les prochaines périodes. L'*unit* n'est pas une fin, mais un moyen.

Dans le premier cycle, on consacre à ces connaissances de base la moitié de la journée scolaire, qui est de six heures. Des trois heures qui restent on en consacre une à l'éducation physique, une à des notions simples de mathématiques et de sciences et la dernière heure à des travaux pratiques : travail manuel, travaux dans le jardin de l'école, dessin ou musique. Tous les cours de ce premier cycle sont obligatoires pour tous les élèves et il n'est pas encore question de matières à option.

Au cours de ces deux années, le personnel enseignant s'applique surtout à former les élèves au comportement dans la vie sociale et à développer leur caractère. Après ces deux années, on établit un rapport détaillé, où les résultats intellectuels n'occupent qu'une place modeste et qui est transmis aux maîtres du deuxième cycle (3e et 4e années).

A partir de ce moment, les connaissances de base occupent deux heures par jour. L'heure d'éducation physique est maintenue. L'enseignement des mathématiques et des sciences est surtout expérimental et il est obligatoire pour tous les élèves. Mais la classe est divisée en petits groupes selon que les élèves sont plus ou moins doués pour les mathématiques, suivant l'intérêt qu'ils y portent et suivant leurs projets d'avenir. Tandis que les groupes les plus doués se forment à l'algèbre et à la géométrie, le groupe le plus faible s'exerce seulement à l'application des principales opérations d'arithmétique. De même le niveau de l'enseignement des sciences est réglé d'après les aptitudes de l'élève. Les matières qu'on vient d'énumérer sont obligatoires pour tous. Les deux autres heures de la journée sont consacrées à des matières à option. Le choix dépend de l'élève, de concert avec le professeur et les parents ; le choix de l'une des matières est entièrement libre, l'autre doit être en rapport avec l'orientation future probable de l'élève.

Les garçons et les élèves qui fréquenteront plus tard un *college*, choisiront d'ordinaire l'une des langues étrangères nécessaires aux études du *college*, mais d'autres choisiront la comptabilité ou l'arithmétique commerciale. Le choix de la matière entièrement libre est beaucoup plus variable. Les possibilités de cette heure (musique, orchestre scolaire, *debating*, travaux manuels, etc.), dépendent en grande partie de l'importance et des ressources financières de l'école.

Tandis que, dans le premier cycle, l'étude du caractère est au premier plan, au deuxième cycle on est très attentif aux aptitudes personnelles des élèves. La perspicacité des maîtres, l'étude des qualités et des dispositions spéciales à l'aide de tests standardisés appliqués avec beaucoup de soin et le contact régulier avec les parents ont pour but de fournir une aide précieuse dans le choix d'une profession.

Le troisième cycle (5e et 6e années) comporte des travaux qui se rapprochent davantage des préoccupations de l'adulte. Les *units* de base de la cinquième année portent sur la vie publique. On donne à des groupes d'élèves des sujets à examiner sous la direction d'un professeur. La criminalité, le chômage, l'urbanisme, les partis politiques, les religions, les impôts, etc., sont passés en revue. La possession active et passive de la langue maternelle, ainsi que la littérature anglaise et américaine, font encore une fois l'objet d'une étude attentive dans ce cycle.

Pendant la 6e année, on consacre une heure spéciale à ce qu'on appelle les *Senior Problems :* initiation immédiate des jeunes gens à la vie après la *High School*. Parmi les nombreux sujets, citons : vie familiale, choix d'une profession, manière de solliciter un emploi, la vie au *college*. Pendant la 5e et la 6e année, on maintient également une heure d'éducation physique. Il reste trois heures pour les matières à option, dont deux heures se rapportent obligatoirement à l'orientation future de l'élève.

Nous nous en tiendrons là pour le programme pour l'exécution duquel les professeurs devront donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le personnel enseignant.

Jusqu'il y a une dizaine d'années, le personnel de l'enseignement secondaire manquait, aux Etats-Unis, comme ailleurs, d'une formation vraiment pédagogique et psychologique. Mais on devient de plus en plus exigeant sur ce point. Ceux qui, ayant terminé leurs études supérieures au *college* ou à l'Université, possèdent des connaissances techniques étendues et portent le titre de *Master of Arts* (1) (M. A.) ou de *Master of Science* (M. S.),

(1) Correspond à peu près au « licencié ès lettres »

ne satisfont pas aux exigences modernes, à moins d'avoir suivi attentivement des cours de pédagogie et de psychologie et d'avoir déjà fait un stage, si possible. Le corps enseignant s'intéresse de plus en plus à ces problèmes ; les 295 000 membres du personnel de l'enseignement secondaire américain sont en train, sur ce terrain également, de frayer des voies nouvelles et de faire des découvertes ; ils suivent avec un grand amour de leur profession et avec un vif intérêt pour leurs élèves le processus de nombreuses expériences, qui sont loin d'être toujours applaudies.

Une remarque pour finir. On se rappelle la proportion du personnel masculin et féminin dans l'enseignement primaire. Or, dans l'enseignement secondaire vaut également l'adage « honneur aux dames » ! (1) D'après le dénombrement de 1939, sur 295 000 professeurs employés dans cette branche de l'enseignement, il n'y avait pas moins de 175 000 femmes.

L'enseignement supérieur.

Depuis les noms presque légendaires des grandes Ecoles de la première partie du moyen âge — Bologne, Salerne, Paris, — les Universités ont été les foyers de la science et c'est d'elles que sont sortis les hommes qui devaient un jour remplir des fonctions dirigeantes dans la société religieuse et civile. On ne s'exagérera pas facilement l'influence directe, et surtout indirecte, des Universités. Que la jeune Amérique se soit occupée avec un soin particulier des institutions d'enseignement supérieur, couronnement de toute sa vaste organisation scolaire, cela va de soi. Et bien que sur ce point les Etats-Unis n'aient pas derrière eux une tradition de sept siècles, des noms comme Harvard, Yale, Princeton, Columbia, Saint-Louis, Notre-Dame sont fameux. En 1940, il y avait au total 1 400 instituts d'enseignement supérieur, dont 272 catholiques.

Mais ici encore il y a des différences importantes avec le système en usage en Europe occidentale. Tout d'abord les termes *college* et *university*. D'une manière générale, on peut dire qu'un *college* est une *undergraduate school* (2), c'est-à-dire une école qui prépare au « baccalauréat » (*Bachelor of Arts, Bachelor of Science*). Une Université se compose généralement d'un grand nombre d'établissements d'enseignement pouvant englober un ensemble étendu de branches du savoir et de sciences appliquées. En dehors du *college*, qui est partiellement chargé de donner un enseignement supérieur préparatoire et a une durée de quatre années, l'Université comporte des *advanced courses* qui préparent à la maîtrise et au doctorat ; enfin depuis quelque temps, le nombre d'Universités va grandissant où l'on peut faire des travaux *postgraduate*, c'est-à-dire où ceux qui sont déjà en possession de leurs grades peuvent suivre des cours et, sous la direction de professeurs, faire des études et des recherches scientifiques. Les Universités ont souvent des annexes : sections techniques et écoles de formation professionnelle supérieure. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, la *Columbia University* comporte, outre les facultés habituelles, des Instituts où l'on peut faire les études et l'apprentissage de l'art dentaire, la pharmacie, l'architecture, l'exploitation des mines, la pédagogie et la psychologie (*Teachers college*), le journalisme, les sciences commerciales et la bibliothéconomie.

Même abstraction faite du mélange des classes sociales plus prononcé, de la vie commune des étudiants, qui est plus accentuée, et des liens étroits qui les unissent aux établissements où ils ont fait leurs études même après l'achèvement de celles-ci, un *college* ne peut guère se comparer avec nos Universités. Les deux premières années du *college* donnent presque partout une formation générale. Il n'est pas encore permis aux étudiants de se spécialiser ; ils sont, au contraire, obligés de s'initier à diverses matières du ressort des diverses Facultés. Ce n'est qu'aux cours des deux années suivantes qu'ils s'appliqueront davantage à l'étude de la matière spéciale qu'ils auront choisie. Pour être admis au *college*, on exige en général qu'on ait parcouru avec succès une *High School* et qu'on possède une quinzaine d' « unités d'études » (*units*) de genres divers indiquées nommément. L'affluence aux *colleges* et aux Universités est très grande. Aussi il ne manque pas de plaintes sur le niveau inférieur de beaucoup d'étudiants. La grande variété d'opinions dans les milieux universitaires américains, depuis le désir de se régler sur le système orthodoxe en usage en Europe occidentale jusqu'à la tendance à rendre l'Université elle aussi accessible à tous, est encore ici la preuve qu'on se trouve dans une phase de croissance et de développement.

Leur grande indépendance laisse aux Universités la faculté de se développer dans tel ou tel sens propre à chacune ; nombre d'Universités sont financées par des institutions privées ; cependant, chaque Etat a sa *State university* et plusieurs grandes villes ont leur *Municipal college*. Un exemple sans doute imposant d'une Université municipale est le *College of the City of New-York*, dont les quatre divisions totalisent 50 000 étudiants inscrits.

Conclusion.

Nous voici arrivés au terme de notre vue d'ensemble de l'organisation de l'enseignement américain. Il ne faut guère s'attendre à des conclusions concernant notre enseignement à nous ; la seule conclusion exacte serait : ne jugez ni ne condamnez trop facilement notre enseignement en vous référant au système américain. Nous devons certes admirer ce que cet enseignement jeune et libre a fait pour la population des Etats-Unis, son prodigieux développement et son audace, son œuvre de pionnier dans le domaine psychologique et pédagogique. Nous pouvons applaudir la liberté plus grande entre le maître et l'élève, nous pouvons ouvertement ou secrètement nous enthousiasmer quand nous voyons renverser sans indulgences des restes pétrifiés et désuets du passé ; ce serait une initiative au-dessus de tout éloge que de tenter pour nos garçons et nos filles quelques expériences conduites avec soin et compétence, mais il y a une chose qu'il ne faut pas oublier : notre enseignement, dans sa forme traditionnelle, sa lente adaptation aux formes nouvelles et sa finalité limitée de moyen d'instruction avant tout a satisfait et satisfait encore à de sérieuses exigences... et a produit des hommes.

(1) En français dans le texte.
(2) Littéralement « école d'étudiants n'ayant pas encore de grades ».

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

FEVRIER 1948

SAMEDI 14. — A L'ÉTRANGER. — Mort de Mgr Conrad Grœber, archevêque de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne). Né à Messkirch, le 1er avril 1872, il fit ses études à Rome et fut ordonné prêtre en 1897. Vicaire, supérieur de Séminaire, doyen de Constance, de 1905 à 1922, il fut nommé évêque de Meissen en 1931, archevêque de Fribourg en 1932. Tout en se consacrant activement au ministère et à la prédication, il publia avant son épiscopat, plusieurs études sur l'histoire locale de Constance, sur l'histoire de l'art et une monographie sur Henri Suso. Après son élévation à l'épiscopat, il contribua à la réalisation du Concordat de Bade avec le Saint-Siège. Quand Hitler prit le pouvoir, il pensa qu'une fois passées les premières violences le régime évoluerait peut-être dans un sens purement national et social. Mais, dès que l'hostilité du national-socialisme au christianisme fut avérée, Mgr Grœber entreprit la lutte avec la dernière énergie et la continua même pendant la guerre. Lors de son 75e anniversaire, on a réuni en volume ses sermons, protestations et autres documents sur cette lutte. Les autorités d'occupation ont assisté aux funérailles du prélat.

— En *Belgique*, des mouvements de grève d'inspiration communiste éclatent parmi les fonctionnaires des services publics. M. Van Acker, qui fait fonction de ministre du Travail, annonce que ceux d'entre eux qui ne seraient pas au travail le 16 février seraient révoqués.

— Le ministère des Affaires étrangères portugais annonce qu'un accord a été conclu le 2 février entre le *Portugal* et les *Etats-Unis*, aux termes duquel les Etats-Unis reçoivent des facilités de transit et l'autorisation pour leurs appareils militaires et commerciaux d'atterrir sur l'aérodrome de Lagen (Açores). Cet accord est valable pour trois ans et peut être prorogé de cinq ans.

DIMANCHE 15. — A L'ÉTRANGER. — Elu le 14 décembre dernier, à la présidence de la République du *Venezuela*, M. Romulo Gallegos prend possession de ses fonctions.

LUNDI 16. — 105 000 prisonniers allemands en France sont transformés, sur leur demande, en travailleurs libres.

— Le gouvernement soviétique adresse simultanément à *Washington*, *Londres* et *Paris*, une note de protestation relative aux négociations franco-anglo-américaines sur l'Allemagne, qui doivent s'ouvrir le 15 février. Il affirme qu'elles constitueraient « une violation de l'accord de Potsdam et d'autres décisions prises par les quatre puissances, par lesquelles la responsabilité de l'administration de l'Allemagne et de l'élaboration de toute politique à son égard incombe à toutes les puissances. »

A L'ÉTRANGER. — Le cardinal Granito di Belmonte, doyen du Sacré-Collège, s'éteint à *Rome*, à l'âge de 97 ans. Né à Naples le 10 avril 1851, il avait été ordonné en 1879 et élu archevêque titulaire d'Edesse, le 10 novembre 1899. Le 2 décembre de la même année, il avait été nommé nonce en Belgique et, le 4 janvier 1904, nonce en Autriche-Hongrie. C'est le 27 novembre 1911 qu'il avait été créé cardinal pour recevoir le chapeau le 30 novembre suivant, avec le titre de Sainte-Marie-des-Anges. Il avait opté, le 6 décembre 1915, pour l'évêché suburbicaire d'Albano, et était devenu évêque d'Ostie, le 9 juillet 1930. Il était doyen du Sacré-Collège depuis le 19 juillet 1930.

— Le général Eisenhower, qui a récemment transmis ses pouvoirs de chef d'état-major de l'armée américaine au général Bradley, déclare, dans un message d'adieu à ses troupes, que les Etats-Unis ne sont pas suffisamment préparés à se défendre. Il préconise notamment le vote immédiat d'une loi, en vue d'une éventuelle mobilisation totale, la conscription militaire obligatoire, sur la base d'une instruction d'un an, et la préparation, dès maintenant, de l'aménagement de l'industrie pour les besoins de la guerre.

— En *Belgique*, les grèves communistes cessent presque totalement, M. Van Acker, ministre du Travail, ayant menacé de révocation les fonctionnaires qui n'auraient pas rejoint leur poste aujourd'hui.

— Les généraux Clay et Robertson annoncent la création, à *Francfort*, d'une « banque des pays allemands » de la bizone (Deutsche Laenderbank). Cet organisme, dont le Comité directeur sera composé des présidents des Banques centrales des différents pays, aura le monopole de l'émission des billets. Elle assurera la solvabilité des banques d'Etat qui lui sont affiliées et coordonnera leur politique financière. Les opérations d'une Banque d'Etat avec l'étranger passeront obligatoirement par la Banque fédérale, qui peut seule négocier avec les instituts d'émission des autres pays, acheter et vendre des devises et de l'or.

— On annonce, à *Lake-Success*, qu'après audition de M. Trygve Lie, secrétaire général de l'O. N. U., la Commission du site de cet organisme a choisi *Paris* comme siège de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948.

— La *Corée du Nord* proclame la « République populaire » et adopte comme capitale provisoire Piong-Yang, quartier général des autorités militaires soviétiques.

— Devant les prétentions émises récemment par l'Argentine et le Chili sur les territoires subantarctiques, *Londres* assure le gouvernement des îles Falklands de tout son appui. Le croiseur britannique *Nigeria* fait route vers ces dernières, tandis que, à bord d'un transport escorté de trois contre-torpilleurs, M. Gonzalez Videla, président de la République chilienne, se rend dans l'île *Greenwich* pour y inaugurer une nouvelle base militaire.

MARDI 17. — Des conversations coloniales franco-britanniques s'ouvrent à *Paris*. Elles ont pour but l'élaboration d'une politique économique commune en Afrique.

A L'ÉTRANGER. — Les ministres des Affaires étrangères de Pologne, de Yougoslavie et de Tchécoslovaquie ouvrent à *Prague* une « Conférence orientale » sur l'Allemagne.

— Un grand procès s'ouvre devant le tribunal de *Zagreb*, contre 12 membres du parti paysan yougoslave, accusés d'avoir voulu renverser le régime et attenté à la vie de plusieurs proches collaborateurs du maréchal Tito.

MERCREDI 18. — Le Conseil des ministres décide que les conscrits appartenant au premier contingent de la classe 1948 seront incorporés le 15 avril prochain, soit environ un mois avant la date prévue.

— L'Assemblée vote le premier article d'un projet de loi contre les hausses illicites proposé récemment par le Conseil des ministres. Cet article stipule que toute vente de produit et toute prestation de service faite à un prix dépassant celui du 15 janvier 1948, constitue le délit de pratique de prix illicite.

A L'ÉTRANGER. — A *Prague*, un grave conflit éclate au sein du Conseil des ministres, au sujet du noyautage communiste de la police politique, la S. N. B., grâce à l'action de M. Vaclav Nosek, ministre de l'Intérieur. Le praesidium du parti communiste lance un appel à la population, en des termes menaçants, dans lequel il affirme qu'une conspiration réactionnaire se prépare et qu'il prendra toutes les mesures nécessaires pour parer au danger.

— En *Irlande*, la candidature de M. de Valera

à la présidence du gouvernement est rejetée au Parlement, par 75 voix contre 70. M. Aloysos Costello, candidat du *Fine Gael* (parti nationaliste), est porté au pouvoir, et le nouveau Cabinet, dans lequel M. Sean Mc Bride (républicain) détient le portefeuille des Affaires étrangères, est approuvé au Dail, par 75 voix contre 65.

— Le président de la République chilienne, M. Gonzalez Videla, inaugure une base chilienne dans l'*île Greenwich* (voir 16. 2. 48).

JEUDI 19. — Par 336 voix contre 188 (communistes) — le P. R. L. s'étant abstenu, — l'Assemblée nationale adopte la suite du projet sur les hausses illicites.

A L'ÉTRANGER. — Un traité d'amitié et d'assistance mutuelle russo-hongrois est signé à *Moscou*, en présence de Staline et du président Tildy. Conclu pour une durée de vingt ans, ce traité établit entre les deux pays une véritable alliance défensive et offensive, dirigée contre l'Allemagne ou toute coalition dont l'Allemagne ferait partie. L'U. R. S. S. achève ainsi le vaste réseau qui la lie désormais à tous ses vassaux du bloc slave.

— Pour renforcer sa position dans le différend qui l'oppose à la Grande-Bretagne pour la possession des îles Falklands, l'Argentine envoie deux croiseurs et six contre-torpilleurs à *Ushuaua*, dans la Terre de Feu.

— L'U. R. S. S. signe un accord commercial avec l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

VENDREDI 20. — M. Robert Schuman décide de poser la question de confiance, au cours d'un nouveau débat sur les billets de 5 000 francs. Cette brusque décision a été provoquée par une proposition de M. Petsch (extrême droite), patronée par les communistes, qui demandait le remboursement au 1er mars des porteurs de moins de 100 000 francs et de tous les autres avant le 15 avril.

A L'ÉTRANGER. — Le R. P. Boniface Bertoli, de l'Ordre des Frères Mineurs, est nommé préfet apostolique de *Misurata* (Tripolitaine).

— Une grave crise politique éclate à *Prague* : 12 ministres de la coalition gouvernementale démissionnent pour protester contre le noyautage de la police (voir 18. 2. 48). Les démissionnaires sont membres du parti socialiste-national, du parti du peuple et du parti des démocrates slovaques. Les sociaux-démocrates ne se sont pas solidarisés avec eux. Cependant que la radio de Prague annonce « la mobilisation générale de toutes les forces de la classe ouvrière par le parti communiste », le président du Conseil communiste, M. Gottwald, fait part à M. Bénès, président de la République, de « la nécessité de compléter le gouvernement ». M. Zorine, ministre adjoint des Affaires étrangères de l'Union soviétique et ancien ambassadeur en Tchécoslovaquie, arrive à Prague.

SAMEDI 21. — Le gouvernement décide de rembourser avant le 2 mars les dépôts en billets de 5 000 francs inférieurs à 70 000 francs.

A L'ÉTRANGER. — *A Prague*, lors d'un meeting communiste, M. Gottwald accuse « la réaction intérieure et extérieure de vouloir faire de la Tchécoslovaquie un centre d'activité pour les agents de l'étranger contre la République et l'Union soviétique ». Il propose la formation d'un Cabinet de personnalités syndicales et de « techniciens » connus pour leur obédience marxiste. Mais, dans une déclaration officielle, le président Bénès affirme : « Nous avons un Parlement et un régime parlementaire, et c'est pourquoi il continuera d'y avoir un gouvernement parlementaire. » Il refuse d'accepter la démission des ministres non communistes et demande aux partis de ne pas se diviser. Cependant, les sociaux-démocrates suggèrent que la crise soit résolue dans le cadre du Front national, dont les partis démissionnaires du gouvernement ne se sont pas retirés.

— M. Zygmunt Modzelewski, ministre des Affaires étrangères de *Pologne* déclare que les négociations franco-polonaises, en vue de la conclusion d'un nouveau pacte d'amitié et d'assistance mutuelle sont dans une impasse.

DIMANCHE 22. — Différentes manifestations, auxquelles participe le président Auriol, marquent le centenaire des journées de février 1848.

A L'ÉTRANGER. — *A Prague*, devant 8 000 militants communistes, M. Gottwald réitère, en termes véhéments, la demande qu'il a présentée hier au président Bénès, d'un Cabinet formé de ministres choisis parmi les leaders des organisations nationales.

— *A Jérusalem*, un attentat contre le siège de la Histadruth (Fédération juive du travail) fait une cinquantaine de morts et une centaine de blessés.

LUNDI 23. — M. Bollaert, haut-commissaire de France en Indochine, remet au roi du Laos une note du gouvernement français répondant à la demande d'entrée du Laos dans l'Union française.

— Tran-Ngoc-Danh, arrêté le 29 janvier (voir cette date) et en faveur duquel étaient intervenus plusieurs partis politiques et organismes, dont la Ligue des Droits de l'homme, est remis en liberté provisoire.

— M. Abel Hermant, ex-académicien, condamné, le 15 décembre 1945, pour fait de collaboration, à la réclusion perpétuelle, est gracié pour raison de santé.

A L'ÉTRANGER. — Mgr Jules Caicedo, évêque de Barranquilla, est transféré au siège épiscopal de *Cali*. Né à Bogota le 16 avril 1884 et ordonné le 30 mars 1907, Mgr Caicedo a été élu le 26 juin 1942.

— En *Tchécoslovaquie*, M. Nosek, ministre de l'Intérieur, fait placer des policiers aux points stratégiques de la capitale et décide qu'aucun passeport pour l'étranger ne sera plus valable s'il ne porte un visa spécial délivré par ses services.

— D'importantes conversations franco-anglo-américaines s'ouvrent à *Londres*, en vue de fixer le statut de l'Allemagne occidentale. Dans une note remise samedi à l'ambassadeur de l'U. R. S. S. à Washington, les Etats-Unis ont repoussé la protestation soviétique soulevée par cette Conférence, (voir 16 février), tout en précisant qu'il sera toujours loisible à l'U. R. S. S. de se joindre aux mesures que prendront les autres puissances pour réaliser l'unification politique et économique de l'Allemagne.

— *A Oslo*, s'ouvre une Conférence secrète des ministres des Affaires étrangères des pays nordiques.

MARDI 24. — Par 291 voix contre 268, l'Assemblée nationale vote la confiance au gouvernement de M. Schuman, à propos du remboursement des billets de 5 000 francs.

A L'ÉTRANGER. — Le T. R. P. Suszynsky, professeur au Séminaire archidiocésain de Wilno (Pologne), est nommé évêque titulaire de Tabbora et auxiliaire de Mgr Romuald Jalbrzykowski, archevêque de Wilno.

— Le T. R. P. Jankowski, directeur du Séminaire diocésain de Siedlce, est nommé évêque titulaire de Diospolis de Thrâce et auxiliaire de Mgr Swirski, évêque de Siedlce.

— Le T. R. P. Bernard Czaplinzki, préposé de la basilique et de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à Torum, est nommé évêque titulaire de Faustinopolis et auxiliaire de Mgr Casimir, évêque de Kulm.

— L'archevêque de *Milan*, S. Em. le cardinal Schuster, interdit de donner l'absolution « aux membres du parti communiste ou d'autres mouvements contraires à la profession de foi catholique » (voir col. 455).

— A *Prague*, le siège du parti social-démocrate

est occupé par les partisans du leader extrémiste, M. Fierlinger, et le siège du parti catholique par les troupes de M. Petre, également pro-communiste. La rue, calme jusqu'ici, est le théâtre d'une grande manifestation anticommuniste, à laquelle participent 5 000 étudiants.

— En *Roumanie,* l'Assemblée nationale est dissoute par un vote du Parlement. Le corps électoral roumain élira, le 28 mars prochain, une « grande Assemblée nationale », qui aura pour mission d'élaborer la nouvelle Constitution et gardera ensuite les attributions d'une Assemblée législative ordinaire.

MERCREDI 25. — A L'ÉTRANGER. — En *Tchécoslovaquie,* le président Bénès accepte, sous la pression communiste, la démission des onze ministres non marxistes. M. Gottwald annonce aussitôt la formation d'un gouvernement dans lequel ses partisans détiennent quatorze portefeuilles sur vingt-deux, avec tous les postes-clés : la présidence du Conseil et les trois vice-présidences, les ministères de l'Intérieur, de l'Information, des Affaires étrangères — en partage avec M. Masaryk — et ceux de la Justice et de l'Education nationale. M. Fierlinger, qui est redevenu subitement président du parti social-démocrate, entre dans le nouveau Cabinet.

JEUDI 26. — A L'ÉTRANGER. — Les gouvernements français, anglais et américain font une déclaration commune « condamnant » l'établissement en Tchécoslovaquie de la « dictature camouflée d'un seul parti ». Mais ils n'en font pas remettre copie à Prague.

A la Chambre des Communes, M. Bevin déclare qu'il « déplore l'établissement de la dictature communiste dans les pays d'Europe orientale, dont les populations ne sont ni considérées ni consultées ».

Le ministère britannique du Commerce annonce qu'un projet de négociations commerciales entre la Grande-Bretagne et la Tchécoslovaquie est abandonné.

— A *Prague,* les « Comités d'action » créés dans les ministères, les usines et les bureaux, sur tout le territoire, entreprennent un vaste mouvement d'épuration dans toutes les organisations publiques et privées.

VENDREDI 27. — Devant l'Assemblée nationale, M. Georges Bidault stigmatise le putsch de Prague et prévient « que des manœuvres sur l'échiquier international ne pourront ainsi se poursuivre sans amener une situation qui puisse très rapidement devenir dangereuse ».

A L'ÉTRANGER. — En *Tchécoslovaquie,* devant l'invitation à signer une déclaration de loyalisme envers la « démocratie populaire » que leur a envoyée le Comité d'action du Parlement, plusieurs députés démissionnent. De nouveaux livres scolaires sont publiés, et le Dr Nejedly, ministre de l'Education nationale, avertit les maîtres et les professeurs que « l'enseignement doit être politique ».

— Le maréchal Staline demande à M. Paasikivi, président de la Finlande, de prendre aussi rapidement que possible toutes les mesures nécessaires en vue de la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle. Dans le même temps, un nouvel ambassadeur soviétique, le général Sovonenkov, arrive à *Helsinki.*

SAMEDI 28. — La centrale syndicale C. G. T.-Force Ouvrière menace le gouvernement d'aligner sa politique sur celle de la C. G. T. communiste, si les prix ne baissent pas immédiatement.

A L'ÉTRANGER. — A *Prague,* devant 130 000 délégués des agriculteurs et fermiers communistes, M. Gottwald demande que l'épuration soit impitoyable et insiste sur la « nécessité d'achever la réforme agraire, de façon que la terre appartienne à ceux qui la cultivent et que les propriétés de plus de 50 hectares soient partagées entre de petits fermiers ». Le leader communiste annonce, d'autre part, que les établissements de vente en gros seront nationalisés et que le commerce extérieur sera entièrement contrôlé par l'Etat, ainsi que les entreprises privées qui emploient plus de 50 personnes.

MARS 1948

LUNDI 1er. — A L'ÉTRANGER. — La Commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants américaine soumet au Congrès un rapport qui conclut à « l'impossibilité pour les Etats-Unis de consentir de nouvelles concessions à l'U. R. S. S., sans affaiblir d'une façon fatale leur position ».

MARDI 2. — L'Assemblée nationale adopte, par 480 voix contre 86, la réglementation du temps de travail et de repos hebdomadaire dans les professions agricoles (voir *Journal Officiel* du 3 mars).

— Après deux journées de Congrès, les cheminots décident la fusion définitive de leurs deux Fédérations, au sein de la centrale C. G. T.-Force Ouvrière.

— Dans la région entre *Saïgon* et *Dalat,* une attaque du Viet-Minh contre un convoi français fait 150 morts. Le colonel de Sérigny, commandant de la Légion en Indochine, est tué au cours de l'engagement.

MERCREDI 3. — En *Indochine,* une nouvelle attaque des forces du Viet-Minh contre un convoi français fait 25 morts.

JEUDI 4. — A *Bruxelles* commencent les négociations en vue d'un pacte entre la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. C'est le premier pas vers « l'Union occidentale » préconisée par M. Bevin dans son discours du 22 janvier (voir cette date).

— A *Londres,* Michel de Roumanie déclare pour la première fois à la presse qu' « il ne se sent lié en aucune façon par un acte d'abdication qui lui a été imposé par la violence ».

VENDREDI 5. — A L'ÉTRANGER. — Le R. P. Dom Orlando Chavez est nommé évêque de *Corumba* (Matto-Grosso, Brésil).

— Le Conseil de sécurité de l'O. N. U. refuse d'accepter une recommandation de l'Assemblée générale sur le partage de la Palestine et remet ainsi en question le problème palestinien.

— En *Tchécoslovaquie,* M. Masaryk déclare, lors d'une réunion officielle : « Notre place est aux côtés de l'U. R. S. S., et nous devons lui être reconnaissants qu'elle nous permette d'y être. »

SAMEDI 6. — L'Assemblée nationale repousse, par 301 voix contre 285, un contre-projet communiste tendant à abroger le prélèvement exceptionnel. Le président Schuman avait annoncé auparavant que son gouvernement démissionnerait si cette proposition était acceptée. La discussion commence immédiatement sur les quelque 150 propositions d'amendement, qui ont été déposées ces jours derniers sur le bureau.

A L'ÉTRANGER. — Le nouvel ambassadeur de la République Argentine au Vatican, S. Exc. le général Nicolas C. Accame, présente ses lettres de créance au Souverain Pontife. Le nouveau représentant diplomatique parcourut avec distinction la carrière militaire. Il enseigna l'histoire militaire à l'Ecole supérieure de guerre, remplit les fonctions de chef de l'état-major d'Argentine. Après la guerre, il entra dans la carrière diplomatique pour représenter son pays à Rio de Janeiro.

— La Conférence de *Londres* sur l'Allemagne, qu'avaient ouverte le 23 février la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et à laquelle participaient les pays du Benelux, depuis le 26 février, termine ses travaux. Les conversations reprendront en avril. La France obtient satisfaction sur deux points importants : le principe

du contrôle international du bassin rhéno-westphalien a été admis, et les Britanniques n'ont pas maintenu leurs réserves habituelles à ce propos ; il a été reconnu qu'une forme fédérale de gouvernement serait la plus favorable à la restauration d'une Allemagne démocratique, pourvu que soit constituée une autorité centrale suffisante.

— 57 pour 100 des parlementaires finlandais acceptent les pourparlers avec l'U. R. S. S. (voir 27 février), mais 75 pour 100 refusent de négocier un pacte analogue à ceux que Moscou a conclus avec la Roumanie et la Hongrie.

— Les gouvernements du *Chili* et de l'*Argentine* publient une déclaration commune par laquelle ils s'engagent à agir d'un commun accord pour la défense de leurs droits dans les territoires subantarctiques.

DIMANCHE 7. — Dans un grand discours qu'il prononce à Compiègne le général de Gaulle insiste sur la nécessité de faire de nouvelles élections et de reviser la Constitution. Mais il reconnaît la « bonne volonté des hommes » sur qui pèsent les responsabilités nationales. Après avoir évoqué le péril communiste et affirmé qu' « à présent ce sont les événements qui commandent de ne plus attendre » pour prendre des mesures de salut public, le général se propose enfin pour assurer la direction du pays.

LUNDI 8. — Par 315 voix contre 255, l'Assemblée nationale vote l'ensemble de la loi sur le prélèvement, après l'avoir « humanisée » par divers amendement (voir éphémérides 6 mars et *Journal Officiel*).

A L'ÉTRANGER. — Le gouvernement finlandais annonce qu'il accepte de négocier avec l'U. R. S. S. un pacte d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle.

MARDI 9. — Par 348 voix contre 183, l'Assemblée nationale amende le statut de la Haute Cour, qui reste néanmoins une juridiction d'exception. Le nombre des jurés en est réduit à 12.

A L'ÉTRANGER. — Moscou envoie aux gouvernements français, britannique et américain une note de protestation contre les décisions prises au cours de la dernière Conférence tripartite de Londres (voir 6 mars), qui constituent, dit-elle, une atteinte aux accords de Potsdam et aux autres accords entre les Quatre Grands sur le problème allemand.

— Londres répond à deux notes du gouvernement guatémaltèque, en date du 21 janvier et du 7 février, qui mettaient en doute le droit de la Grande-Bretagne sur le Honduras.

MERCREDI 10. — A L'ÉTRANGER. — Dans un discours de Carême au clergé de *Rome*, le Saint-Père insiste sur l'importance exceptionnelle des élections italiennes, qui se dérouleront le 18 avril 1948.

— Mort à *Aruba*, dans l'île du même nom, de S. Exc. Mgr Pierre-Innocent Verriet, O. P., vicaire apostolique de Curaçao (Antilles hollandaises). Né le 4 novembre 1880, à Venray, dans le diocèse de Roermond (Hollande), Mgr Verriet avait été élu vicaire apostolique de Curaçao le 13 novembre 1931 et sacré le 6 janvier suivant.

— M. Jan Masaryk, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, se donne la mort à *Prague*, en se jetant du haut d'une fenêtre du palais Czernin, le jour même ou M. Gottwald devait présenter son nouveau Cabinet au Parlement. Cette nouvelle n'est rendue officielle qu'après plusieurs heures. Fils de feu Thomas Guarrigue Masaryk, libérateur de la Tchécoslovaquie et premier président de la République, Jan Masaryk naquit en 1886. En 1915, il quitta l'Autriche-Hongrie avec son père, Bénès et Stefanik, qui allaient fonder les bases du futur Etat tchécoslovaque. Il était alors chef du secrétariat particulier. Après la guerre, il fut le premier chargé d'affaires à Washington, d'où il passa à Londres, pour y remplir les fonctions de premier conseiller de la légation. Nommé en 1933 secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Jan Masaryk repartit pour Londres en 1935, comme ministre plénipotentiaire cette fois. Il devait conserver ce poste jusqu'en 1938, quand Munich le força à prendre sa retraite. Deux ans plus tard, il devenait vice-président et ministre des Affaires étrangères dans le Comité de Libération nationale constitué à Londres sous la présidence du Dr Bénès. Après la libération de la Tchécoslovaquie, il conserva le portefeuille des Affaires étrangères dans les Cabinets Fierlinger et Gottwald. Lors de la dernière crise, il se rallia au nouveau gouvernement communiste, en affirmant qu'il avait été « instauré selon la Constitution et gouvernerait dans la démocratie ».

— Le Comité central de *Slovaquie* annonce la création du « Parti de la Renaissance slovaque », en remplacement du « Parti démocrate slovaque ». Joseph Lettrich et d'autres personnalités qui représentaient ce dernier au sein des Cabinets de Prague et de Bratislava sont exclus de la nouvelle formation politique. D'autre part, le « Parti socialiste tchèque », qui a été constitué en remplacement du « Parti socialiste national », expulse de ses rangs les anciens ministres Petr Zenkl, Hubert Ripka, Prokop Drtina, ainsi que la plupart des anciens dirigeants du « Parti socialiste national ». Enfin, le nouveau ministre tchécoslovaque de la Justice annonce la création de « Cours de justice populaires », pour « procéder à la révision de certains procès ».

— M. Jan Papanek, chef de la délégation tchèque à l'O. N. U., demande au Conseil de sécurité d'inculper l'Union soviétique d'agression contre son pays, déclarant que le coup d'Etat du 20 février a été « préparé avec son aide, son encouragement et ses conseils ». M. Papanek ajoute qu'il ne démissionnera pas de son poste de chef de la délégation tchécoslovaque à l'O. N. U.

— La nomination de M. Chataigneau comme ambassadeur de France à Moscou est agréée par le gouvernement soviétique. M. Chataigneau, qui était gouverneur général de l'Algérie, succédera au général Catroux, qui a demandé son rappel.

11 avril 1948. — N° 1014. — Nouvelle série : N° 101

Ce numéro contient :

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* R. BERTEAUX.